



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLECOMS
 INGÉNIERIE INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3788 du Mercredi 9 Mai 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diocèse de Kinkala

Appel à la réhabilitation de la paroisse Saint-Thomas de Loulombo



L'équipe presbytérale protégée par les éléments de la Force publique. (P.13)

Dans nos diocèses

Premiers jubilé épiscopaux à Gamboma et Pointe-Noire

(P.12)

Football/ Coupes africaines des clubs

Ça commence mal pour les Aiglons



Ils ont perdu à Abidjan (P.22)

Editorial

Nous (nous) jugeons

Procès

Jean-Marie Michel Mokoko opte pour le silence et refuse de répondre aux questions

Chemise blanche, pantalon bleu de nuit, les traits tirés, mais fidèle à l'allure svelte qu'on lui connaît, Jean-Marie Michel Mokoko n'a pris la parole qu'à de très rares moments à l'ouverture de son procès le lundi 7 mai 2018, au Palais de justice de Brazzaville, devant la Cour d'appel siégeant en session criminelle. L'accusé a confirmé sa stratégie de silence en refusant de répondre à toutes questions qui lui étaient posées par les juges. «Si vous ne parlez pas, cela veut dire que vous acceptez toutes les charges retenues contre vous», a soutenu le président de la Cour, Christian Oba. «C'est votre interprétation, ce n'est pas la mienne», s'est défendu le général. «Cela s'apparente à un outrage», a repris le juge. Et Jean-Marie Michel Mokoko de demander si «cela sera un chef d'inculpation de plus», déclenchant des rires dans l'assistance.



Jean-Marie Michel Mokoko devant la barre

(P.3)

Justice

Norbert Dabira et Me Jean Martin Mbemba bientôt devant la barre



Journée mondiale de la liberté de la presse



De g. à dr. : Philippe Mvouo, Thierry Lézin MOUNGALA, et Mme Ana Elisa de Santana Afonso (P.17)

Encore des efforts pour rendre professionnelle la presse au Congo

UBA célèbre l'Afrique et honore son personnel lors de l'édition 2018 du prix CEO Awards



C'était une soirée glamour pleine d'une excitation électrisante. Le groupe financier panafricain, United Bank for Africa (UBA), a une fois de plus réuni un public extraordinaire provenant de toute l'Afrique lors de l'édition 2018 du prix UBA CEO Awards.

L'événement, qui s'est déroulé à Eko Hotels & Suites à Lagos au Nigeria, est le sujet de toutes les conversations et a fait le buzz sur les médias sociaux et les membres du personnel, leurs clients et amis se sont tous immergés dans les célébrations de cette soirée spéciale.

UBA CEO Awards reste l'un des événements annuels les plus prisés du calendrier du divertissement à Lagos. Dans sa 10ème année depuis sa création en 2008, l'événement ne cesse de prendre de l'ampleur et de s'améliorer.

Le thème de la soirée,

Célébration de l'Afrique couvre une célébration par la banque panafricaine de la riche histoire et culture du continent. La présence de UBA dans 20 pays africains et à Londres, Paris et New York explique la présence à l'événement d'un public culturellement diversifié. La Banque y a également poursuivi la promotion de ses valeurs fondamentales d'esprit d'entreprise, d'excellence et d'exécution, car les membres du personnel qui avaient fourni des performances extraordinaires au cours de l'année ont été récompensés et célébrés tout au long de la soirée.

Le Président du Groupe

UBA, M. Tony Elumelu, présent à l'événement aux côtés de sa charmante épouse, Dr. Awele, a, lors de son interview sur le tapis doré, déclaré que la banque a choisi ce jour pour récompenser le personnel qui a travaillé dur pour que la société reste une institution financière de premier plan sur le continent.

"C'est le moment de récompenser la dignité, le travail et l'excellence dans l'exécution, et de montrer à tous les membres du personnel dans le monde entier qu'ils sont très appréciés pour leurs contributions", a déclaré Elumelu.

Le DG du Groupe, Kennedy Uzoka, qui a félicité les lauréats des différents prix dans les différentes catégories, les a chargés de continuer à travailler dur et à exhiler les valeurs

fondamentales de UBA. Il a réitéré que le client est l'employeur et que tout le personnel doit se concentrer sur l'assurance constante d'excellents services.

Il a déclaré: "Chaque année, notre tradition est d'apprécier nos employés qui ont fait de leur mieux et sont allés bien au-delà de l'appel du devoir pour offrir d'excellents services à la banque et, par extension, aux clients. Comme vous le savez, UBA a promu environ 47% de son personnel au cours des douze derniers mois, ce qui est très rare dans notre secteur. C'est une déclaration de notre engagement envers les employés".

Plus loin, M. Uzoka a déclaré: "Nous savons que lorsque vous êtes récompensé(e), vous serez motivé(e) pour en

faire plus, alors je vous encourage tous à faire de votre mieux et à rester concentré(e) sur la satisfaction des clients, c'est la raison pour laquelle nous sommes là".

Étaient présents des capitaines d'industries, des magnats des médias, des stars de Nollywood, des hauts fonctionnaires et politiciens dont le Président du Groupe Dangote, Alhaji Aliko Dangote, le Président de Forte Oil, Femi Otedola, le Président de la Chambre du commerce et de l'industrie de Lagos, Chief (Mme) Nike Akande, l'ancien Gouverneur de l'État d'Ekiti, Otunba Niyi Adebayo et sa femme Angela, l'éditeur du magazine Ovation, Dele Momodu, le chef de la majorité à la Chambre des représentants, Femi Gbajabiamila, la DG de Ebony LifeTV, Mme Mo Abudu,

et quelques stars de Nollywood, Richard Mofe Damijo, Omotola Jalade Ekehinde, Omoni Oboli.

Également présent pour honorer UBA lors de l'événement étaient l'ancien commissaire aux finances de l'État de Lagos, Wale Edun, le DG de Financial Derivatives Company Limited, Bismarck Rewane, le DG de Airtel, Segun Ogunsanya, parmi de nombreux autres.

Les performances phares de célèbres vedettes comme Olamide, Flavor, Kiss Daniels, Styl Plus et Falz le Bad Guy ainsi que la comédie hilarante de Basketmouth n'ont pas manqué d'éloigner le personnel et les invités de leurs sièges pour le grand bonheur des personnes présentes.

Comité de Pilotage de la Fondation du Groupe des média de l'Eglise en République du Congo

Aidez-nous à mieux vous servir!

A la demande des Evêques du Congo, nous mettons à l'étude un programme de refondation du groupe des média de l'Eglise en République du Congo.

Sur ce chantier, nous avons demandé l'assistance technique de «Famille Chrétienne», hebdomadaire catholique français. Dans le cadre de ce partenariat, une première activité consiste à procéder à une enquête auprès des lecteurs de La Semaine Africaine.

Un questionnaire a été élaboré avec l'ambition de le proposer à un échantillon de 10.000 lecteurs potentiels en vue de mettre en évidence le profil et les attentes de notre lectorat.

La réponse à ce questionnaire est anonyme, elle exige une petite demi-heure de concentration. Elle est adressée directement à «Famille chrétienne» qui en assure le traitement et nous communiquera en fin de parcours les résultats.

Ceux-ci constitueront une base indispensable pour l'élaboration de notre projet.

Pour répondre au questionnaire par internet, il suffit de suivre le lien, et la démarche:

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfVQz3zpRDStwiNS8pFiJXdY-4b0XxvdoT44wUknwSntTngK4w/viewform?c=0&w=1>

Pour les lecteurs qui n'ont pas d'accès à internet, un questionnaire est disponible dans votre paroisse. Il suffit de le remplir et de le remettre au secrétariat de La Semaine Africaine.

La Semaine Africaine se chargera de l'acheminer après l'avoir converti en version digitale.

Merci à tous ceux qui voudront bien contribuer au succès de cette enquête dont les résultats aideront notre journal à mieux vous servir. Nous les publierons dès qu'ils seront disponibles.

Pour le Comité de pilotage:
P. Christian de LA BRETESCHE

REMERCIEMENTS

Hervé Brice Mampouya, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les enfants Mitsotso: Grâce, Charelle, Mardelle, Alband et leurs familles remercient tous les parents, amis et connaissances qui les ont assistés, moralement, spirituellement et matériellement, lors du décès brutal de leur belle-mère, mère et enfant, Gisèle MITSOTSO, arrachée à ses proches le 15 avril au CHU de Brazzaville. L'inhumation a eu lieu le 28 avril au cimetière privée Ma Campagne de Brazzaville. Que tous trouvent ici les sentiments de notre attachement et reconnaissance.



Que le seigneur reçoive dans sa miséricorde l'âme de la défunte.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tél.: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tél.: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tél.: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tél.: 05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Procès

Jean-Marie Michel Mokoko opte pour le silence et refuse de répondre aux questions

L'audience a pratiquement débuté à 12 heures, lorsque le général Jean-Marie Michel Mokoko a fait son entrée dans la salle, en compagnie de ses avocats congolais qui étaient allés le persuader dans sa cellule de la Maison d'arrêt qu'il ne voulait pas quitter.

«Ce que je viens d'écouter ajoute de l'eau à mon moulin. En dépit des circonvolutions par lesquelles la plus haute juridiction de notre pays, la Cour Suprême, vient d'évoquer l'illégalité des décrets qui m'octroient la qualité de dignitaire de la République, alors que nous savons très bien que dans le processus de prise de décret, la Cour Suprême qui est le premier conseiller du président de la République a dû émettre son avis. Pourquoi à ce moment-là, elle n'avait pas trouvé que ces décrets étaient illégaux ?», s'est indigné Jean-Marie Michel Mokoko qui a confirmé au président Christian Oba, ainsi qu'aux membres de la Cour, le contenu de la lettre qu'il avait adressée à Monsieur le doyen des juges d'instruction, en date du 19 mars.

Pour lui, cette lettre résume assez bien la position qu'il devrait adopter par la suite, celle du silence. «Avant de donner lecture de votre déclaration, reconnaissez-vous les faits qui vous sont reprochés?», lui a demandé le président Christian Oba.

«Non, je ne reconnais pas ces faits. Il y a beaucoup de faits qui sont surfaits», a-t-il répliqué. Au président de la Cour d'ajouter: «Avez-vous des avocats,». «Oui, j'ai des avocats à qui j'ai donné la consigne que vous comprendrez lorsque j'aurai lu ma déclaration», a répondu l'accusé.

Donnant lecture de sa déclaration, Jean-Marie Michel Mokoko estime qu'en vertu de l'immunité juridictionnelle que lui confère sa qualité de dignitaire de la République, il ne peut être poursuivi devant aucune juridiction de la République. «Tenant compte de ce que, insidieusement, les hautes juridictions de la République ont décidé de méconnaître cette immunité et ayant en mémoire le précédent sur la disgrâce de deux magistrats qui n'avaient eu de tort que d'avoir voulu exercer leur métier en toute indépendance, et n'ayant de surcroît en aucun moment renoncer à mon immunité juridictionnelle, je ne répondrai donc à aucune de vos sommations et questions. Comme toutes les autres juridictions de la République, la vôtre ne peut me juger», a-t-il dit au président Oba, qui a tenté de le ramener à la raison pour qu'il change d'attitude et parle. «Il ne s'agit pas de me prendre au sentiment», a dit le général. «Non», a rétorqué le président de la Cour. «C'est ce que vous êtes en train de faire», a ajouté l'inculpé, qui pense que le rapport lu par le greffier audien-



Le président Christian Oba (en lunettes)

est un amas de déductions qui ne sont démontrées par aucun fait. «Un autre fait patent et révoltant, c'est des armes qu'on aurait retrouvées chez moi. Ce n'est pas possible qu'on puisse écrire dans ce rapport des choses inventées. Et vous voulez que j'admette d'être jugé par un système vicié dès le départ et qui conclut par un dessein bien imaginé ! On a fait deux perquisitions chez moi. Je voulais révéler ces faits pour vous dire l'iniquité de ce que je viens d'entendre. A quel moment ont-ils saisi les armes chez moi? Je suis fondé à ne pas avoir confiance. Donc, je ne répondrai à aucune des questions», a-t-il maintenu. Sans se lasser, le président Christian Oba a encore insisté pour le persuader de parler. «L'occasion vous est donnée de dire ce qui s'est passé. En vous cramponnant à cette position de mutisme, vous êtes vous-mêmes en train de contribuer à la médisance sur votre personne», a-t-il fait remarquer au général Mokoko. Qui ne voulait rien savoir du tout. «Rien ne me rassure. Comme on est habitué à faire accepter l'inacceptable, ça me

presque dans le vif du sujet. «Je vous ai donné quelques indications pour justifier la décision que j'ai prise. Je ne participerai pas à ce débat. J'insiste sur le fait que votre Cour ne peut pas me juger, Monsieur le président, je vous prie de m'excuser. Je ne voudrais pas apparaître comme quelqu'un d'irrespectueux. Au stade où nous sommes rendus, je préfère ne plus parler. Je pense que je me suis suffisamment exprimé pour que vous puissiez comprendre le fond de ma pensée et de mes convictions», a renchéri le général Mokoko. Mais pour le président de la



Jean-Marie Michel Mokoko au milieu de ses avocats

fait deux ans déjà que je suis là (à la Maison d'arrêt centrale - NDLR)», a-t-il fait constater, tout en regrettant le fait qu'il soit seul présent dans cette affaire devant la barre. «Allons aux débats», a encore insisté le président de la Cour. «Le problème, c'est que vous n'aurez en face que moi. Vous ne percevrez peut-être pas la contradiction avec M. Moudilou (NDLR: accusé également dans cette affaire)», a indiqué l'inculpé. Pour Christian Oba, il fallait que le débat s'engage d'autant plus qu'ils étaient

Cour, refuser de parler s'apparenterait à un outrage à la justice. «La Cour va procéder à l'examen des dossiers et en tirera les conséquences. Monsieur le greffier audien-

Cyr Armel YABBAT-NGO

Justice

Norbert Dabira et Me Jean Martin Mbemba bientôt devant la barre

Longtemps attendu, le procès du général Jean-Marie Michel Mokoko, ancien candidat à la présidentielle incarcéré à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville depuis juin 2016 pour atteinte à la sûreté de l'Etat, s'est ouvert le 7 mai 2018. L'inculpé sera jugé, ainsi que le général Norbert Dabira et Me Jean Martin Mbemba, accusés également d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Les débats s'annoncent houleux et les avocats peaufinent leurs armes pour mieux préparer la défense de leurs clients.

On se souvient encore qu'à l'ouverture de la session criminelle le 29 mars dernier, le président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, avait indiqué que des affaires non inscrites à l'ordre du jour des assises pourraient y être inscrites. Après une longue attente, Jean-Marie Michel Mokoko, Norbert Dabira et Me Jean Martin Mbemba vont devoir passer devant la barre.

Les trois accusés vont être fixés sur leur sort. Le programme des audiences publié par la Cour d'appel de Brazzaville siégeant en session criminelle indique que le général Jean-Marie Michel Mokoko comparaitra du 7 au 13 mai. Il est accusé, entre autres, d'atteinte à la sûreté de l'Etat et de détention illégale d'armes de guerre. Un arrêt a été pris pour le traduire devant la Cour criminelle

de Brazzaville. Mais ses avocats attendent toujours une décision de la Cour suprême qu'ils ont saisie pour contester cet arrêt qu'ils ont jugé illégal. Car leur client, rappellent-ils, «bénéficie d'une immunité qui implique qu'aucune juridiction nationale ne peut le juger». Le débat de procédures étant épuisé, le général à la retraite s'est présenté devant le prétoire. Tout comme Jean-Marie Michel Mokoko, le général Norbert Dabira est désormais fixé sur la date de son procès. Il passera à la barre le 15 mai. Incarcéré à la Maison d'arrêt de Brazzaville, le général Dabira est poursuivi pour «atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat». Norbert Dabira, 68 ans, est soupçonné d'avoir évoqué

Editorial

Nous (nous) jugeons

Avec les audiences du général Jean-Marie Michel Mokoko, s'ouvrent une série de procès qui vont tenir la Nation en haleine. Des hauts commis de l'Etat, des proches collaborateurs du Chef de l'Etat, des décideurs hier du sort de notre pays sont à la barre. Ils sont appelés à répondre de méfaits que l'opinion apprendra par elle-même à juger. Le tribunal va siéger à charge et à décharge. C'est-à-dire que les pour et les contre vont s'entrecroiser au prétoire et nous donner à voir les écarts de conduite de hauts fonctionnaires, hier tout-puissants, et aujourd'hui prenant l'opinion à témoin pour la validation de leur innocence.

En face, l'Etat va s'employer à les dépeindre pire qu'ils n'étaient, broyer leurs prétentions et nous préparer aux verdicts qui fatalement seront prononcés. A voir les premières audiences ouvertes lundi, on reste perplexes. Le général Mokoko, dans le peu de parole qu'il nous a donné à entendre, soutient que les charges contre lui sont surfaites; que l'interprétation des faits qui lui sont reprochés est marquée du sceau de la distorsion volontaire.

L'enjeu de ces joutes oratoires, pour ou contre, ne nous conduira sans doute pas à cerner la vérité. Et d'ailleurs laquelle ? Des hauts fonctionnaires interpellés, passant à la barre, acceptant ou non de parler, sont indicateurs d'un fait: il nous faudra user d'imagination pour combler les lacunes qui fatalement se feront jour. Procès pas politiques ? Voire! Dans des procès qui voient défiler à la barre d'anciens plénipotentiaires, il n'est pas facile de délimiter au scalpel fin là où commence le citoyen, justiciable sans épithète, et là où s'arrête le politique. Surtout si les faits révélés ou reprochés ont tous la singulière particularité d'avoir été commis en un instant politiquement marqué de notre pays ! Les procès qui s'ouvrent ne seront peut-être pas politiques, c'est ainsi que veulent les présenter... les politiques. Mais, à coup sûr, leurs conclusions seront éminemment politiques. En ce qu'elles devront garantir la paix et la stabilité et non pas nous fournir le énième prétexte politique pour nous jeter de nouveau à la gorge les uns des autres. La justice est un jeu d'équilibre à trouver, toujours, entre victimes et violateurs. Pour ce que représentent tous ces procès retentissants, l'équilibre ne sera que là où la Nation trouvera son compte. C'est-à-dire empêcher les déchirements qui nous valent les tombes encore fraîches de nos cimetières.

Albert S. MIANZOUKOUTA

un projet de coup d'Etat contre le président Denis Sassou-Nguesso fin 2017. Ce que l'intéressé nie. Jusqu'à présent, son complice présumé, le général Ngatsé Nianga Mbouala, limogé de son poste de commandant en chef de la Garde républicaine, «a été interpellé, mais pas soustrait de la circulation», déplore-t-on dans l'entourage de Dabira. Le général Dabira était placé en détention à la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) le 11 janvier 2018, puis transféré et placé en détention à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville, le mardi 6 février. Ce transfert a été décidé par le procureur de la République, André Oko Ngakala, à l'issue d'une audition qui a duré près d'une heure. A la retraite, le général Dabira, ancien haut-commissaire à la réinsertion des anciens combattants et patron de la chaîne de télévision DRTV, se trouve toujours dans le collimateur de la justice française dans l'affaire dite des disparus du Beach de Brazzaville. Ancien ministre de la Justice, Jean-Martin Mbemba est, quant à lui, soupçonné depuis

mai 2013 d'être mêlé à une «tentative de déstabilisation des institutions». La Direction de la surveillance du territoire (DST) avait ouvert à son encontre une enquête pour possession d'armes de guerre. Plusieurs des co-accusés sont incarcérés à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville. Président de l'Union pour le progrès (UP), Me Jean Martin Mbemba serait impliqué dans une affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat et de trafic d'armes de guerre dans une affaire de braquage commis par deux jeunes le 7 mai 2013. A noter que dans ce deuxième rôle, les affaires concernant André Okombi Salissa, Frédéric Bintsamou alias «Pasteur Ntumi», Paulin Makaya, Jean Ngouabi, Jacques Banangandzala, Ghys Fortuné Dombé Bemba, Jean Didier Elongo ne sont toujours pas inscrites. Les intéressés doivent encore attendre pour être fixés sur leur sort.

C. A. Y-NG

Zone économique spéciale de Pointe-Noire Les enquêtes parcellaires ont été officiellement lancées

Pour assurer les bases de sa politique de diversification économique, le Congo a entrepris depuis 2009 de construire des zones économiques spéciales (ZES), pour accélérer son industrialisation. Avec six ZES retenues à travers le pays, le Congo entre maintenant dans la phase concrète de construction de ces ZES, dont la première à sortir de terre est celle de Pointe-Noire. Le lancement officiel des enquêtes parcellaires pour son édification a eu lieu le 27 avril 2018, en présence des ministres Gilbert Mokoki, des Zones économiques spéciales; Pierre Mabilia, des Affaires foncières, et Ange Wilfrid Bininga, de la Justice. Tout comme les préfets Paul Adam Dibouilou et Alexandre Honoré Paka, respectivement du Kouilou et de Pointe-Noire.

En effet, grâce à la coopération chinoise, le Gouvernement, à travers le Ministère des zones économiques spéciales, a créé les conditions de construction de ce site qui accueillera un port minéralier et une usine de potasse qui va assurer une production d'engrais de classe mondiale, avec une capacité de 1,2 million de tonnes de chlorure de potassium par an. Le ministre Gilbert Mokoki a fait remarquer que cinq secteurs de croissance ont été retenus, à savoir: la transformation industrielle des ressources locales, le développement de la logistique en s'appuyant sur le port existant et le port minéralier en création, le libre échange à la création des zones franchises, la construction d'une cité résidentielle, la fourniture des services publics de qualité en eau, en électricité et en assainissement.

La première phase de construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire durera 4 à 5 ans. «Le PIB attendu est de 4 milliards de dollars US, ce qui va générer 4000 emplois. Dans la deuxième phase qui s'étendra sur 8 à 10 ans, le PIB attendu est de 15 milliards de dollars US. Les emplois attendus sont de 15.000 emplois. La troisième phase qui s'étendra sur 25 ans, le PIB est de 78 milliards de dollars US. A terme 54.000 emplois directs seront créés et près de 30.000 emplois indirects de services. L'Etat congolais doit récolter environ 870 millions de dollars US en ce qui concerne les taxes. La balance-import-export sera excédentaire de 3,7 milliards de dollars US», a indiqué Gilbert Mokoki.

La crise économique actuelle, qui a fait reculer la croissance du Congo à moins 1% en 2016, après la chute du prix du baril de pétrole, a pour effet de miser sur la diversification de l'économie, pour ne plus dépendre d'un seul produit d'exportation: le pétrole. Les ZES constituent un maillon important de cette politique économique à laquelle le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, est attaché. C'est dans ce contexte que la ZES de Pointe-Noire est la première à être construite. Pas facile pour y arriver, surtout dans la phase de mobilisation de l'espace. L'ac-

quisition du terrain de 30 kilomètres-carrés a obligé, en effet, de passer par la procédure d'expropriation. Pour rappel, la construction de la zone économique spéciale



La tribune officielle lors du lancement officiel

propriétaires de droit foncier installés dans la zone avant de solliciter le soutien par tous de la commission d'enquête parcellaire qui va se déployer sur le terrain», a précisé le

document pour se prévaloir de la qualité de propriétaire d'un terrain qui ne lui appartient pas dans la zone économique spéciale. Quiconque va s'associer à un faux témoignage pour distraire la commission se verra être appliqué la rigueur de la loi», a-t-il averti.

Après avoir évoqué les textes en vigueur en lien avec le projet déclaré d'utilité publique, le ministre Pierre Mabilia a pensé qu'il faut maintenant passer aux opérations parcellaires avant de donner des directives pratiques à la commission pour l'éviter de s'enliser dans les questions de règlements de propriétés ou procédures de recherche de solutions aux litiges fonciers.

Sur le lieu du site, les trois membres du Gouvernement ainsi que les autorités locales et les parties prenantes au projet ont, malheureusement constaté quelques actes d'incivisme par certains occupants qui continuent à réaliser les travaux de construction malgré l'interdiction d'entreprendre toute opération dans la zone.

Signalons que les zones économiques spéciales sont des espaces clôturés, aménagés et équipés, à l'intérieur desquels l'Etat pratique une politique économique libérale, basée sur des conditions avantageuses accordées



Les membres du gouvernement et les autorités locales sur le lieu où sera érigée la ZES

de Pointe-Noire débutera en janvier 2019. Les opérations de délimitation, d'arpentage et de bornage des 30 kilomètres-carrés, soit 716 hectares qui vont constituer le parc industriel de la future Zone économique spéciale de Pointe-Noire, en accord avec l'entreprise China development institute avaient été lancées. Il est, donc, question de disponibiliser cet espace. Pour cela, la responsabilité de chacun est sollicitée pour la réussite de cette opération. Le lancement des enquêtes parcellaires est destiné à déterminer sur le terrain de façon

ministre Gilbert Mokoki. Le ministre de la Justice, Ange Wilfrid Bininga a, quant à lui, fait comprendre qu'il s'agit, pour le Gouvernement à travers cette opération, de passer à l'action. Pour y arriver, «il faut procéder à l'expropriation. Pour qu'elle soit juste, il faut procéder à l'enquête parcellaire qui va déterminer les vrais propriétaires de terrains. Car tout le monde le sait, le contentieux de terrains vient du fait que l'on produit soit des faux papiers, soit on vend des terrains qui ne nous appartiennent pas, soit on fait des témoi-



La photo de famille au lancement de la ZES

contradictoire les parcelles à exproprier, à en rechercher les propriétaires et évaluer les éléments de mise en valeur. «Un travail préliminaire a du reste été déjà fait. Cette activité va nous permettre donc de connaître les coûts de chaque parcelle, de procéder à sa juste indemnisation. Il va de soi que l'expropriation programmée ne concerne que les

gnages quand bien même on sait que la chose appartient à autrui. C'est pourquoi, dans la commission, il y a le procureur général près la Cour d'appel de Pointe-Noire et le procureur de la ville de Pointe-Noire qui ont été instruits par nous pour que tout phénomène illégal ne reste pas impuni. La rigueur de la justice va s'abattre sur

aux entreprises, par des mesures d'incitations fiscales, des procédures douanières simplifiées et des droits de douane réduits, pour attirer les entreprises et faciliter leurs activités. A la clé, les ZES sont des pôles importants de création d'emplois et de production.

Examens et concours de l'enseignement général

Les dates des examens seront strictement respectées, assure Jean-Pierre Mbenga

Le directeur des examens et concours de l'enseignement général, Jean-Pierre Mbenga, rassure les candidats aux différents examens d'Etat sur les dispositions déjà prises pour le bon déroulement des examens. Interview à suivre.

****Monsieur le directeur des examens et concours, qu'est ce qui reste à faire pour mieux fixer les candidats?**

*Tout d'abord, je vous remercie pour l'opportunité que vous m'offrez de m'exprimer dans les colonnes de votre journal que nous lisons régulièrement. Pour répondre à votre question, j'aimerais vous dire qu'au moment où nous réalisons cette interview, les tâches prescrites sont déjà exécutées à 60%. En ce moment précis, nous



Jean-Pierre Mbenga

sommes sur le scannage des photos et éditions des badges et cartes d'accès en salle d'examen. Les listes définitives des candidats retenus sont déjà envoyées dans les différents établissements scolaires. En ce qui concerne les candidats libres, les listes sont déjà affichées ici à la direction des examens et concours. Il nous reste la réparation des malles et l'incinération des copies d'examens 2017; la mission de réception des feuilles de copies d'examen; l'expédition, convoyage des colis (matériel d'examen) et préparation des malles; la commission de tirage des fiches d'anonymat, filmage des malles des sujets.

****Quel est le nombre exact des candidats retenus au BAC et au BEPC pour cette année 2018?**

*S'agissant du BAC, ils sont au total 79 391 candidats, soit 56 751 pour les candidats officiels et 22 640 pour les candidats libres. Les épreuves écrites auront lieu le 13 juin 2018. En ce qui concerne le BEPC, ils sont au total 110 176 candidats, soit 98 258 pour les candidats officiels et 11 918 pour les candidats libres. Les épreuves écrites auront lieu le 27 juin 2018. Le CEPE aura lieu le 21 juin 2018 (épreuves orales); 22 juin 2018 (épreuves écrites) concernant le concours national d'entrée en classe de 6^{ème} aux lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo, il se déroulera le 21 Août 2018. Je tiens également à informer les candidats au BAC, session du 13 juin 2018, que les tirages au sort entre les épreuves écrites de français ou philosophie d'une part, et d'histoire ou géographie, d'autre part des séries scientifiques (C et D) ont porté sur la philosophie et la géographie. Je rappelle que les dates des examens seront strictement respectées, tout se fera comme prévu, selon le calendrier officiel.

****Monsieur le directeur, depuis un certain temps on ne parle presque plus de fuite de matières au niveau de la direction des examens et concours, comment avez-vous fait pour éradiquer ce phénomène ?**

*C'est que nous avons changé de tactique. Quand nous faisons nos tirages les sujets sont sécurisés, d'abord, il y a une enveloppe plastique où vraiment tout est hermétique et bien sécurisé. En dehors de cela, quand les sujets sont logés dans les malles, c'est sous pli scellé, et les malles sont filmées de telle sorte que les jurys en se déplaçant avec leurs malles ne peuvent pas se permettre d'ouvrir à n'importe quel endroit. Parce que dès qu'on leur remet la malle, ils vont directement la déposer dans un poste de police pour être sécurisée. C'est seulement le jour de l'examen où la malle est ouverte devant tous les candidats et les autorités.

****Que pensez-vous de cette tactique ?**

*Elle est formidable, elle a remis tout le monde en confiance et a découragé bien des marchands d'illusions qui recopiaient des sujets qui n'ont rien avoir avec les sujets retenus pour les examens d'Etat. Tout juste pour escroquer les gens pour se faire des poches.

Propos recueillis par
Pascal-AZAD DOKO

Ma Fulin, ambassadeur de Chine au Congo

Faire en sorte que la coopération se mette au service du développement

Dans une interview accordée à la presse à l'issue de la réception qu'il a offerte jeudi le 26 avril dernier, à Brazzaville, pour marquer sa prise de fonction, le nouvel ambassadeur de Chine, Ma Fulin, a parlé de l'importance des relations Chine-Congo.

***Monsieur l'ambassadeur, vous venez de prendre vos fonctions, quelle lecture faites-vous des relations entre le Congo et la Chine, et quel est votre apport personnel ?*

*Tout le monde le sait, le Congo est un grand partenaire privilégié de la Chine. La Chine et le Congo sont liés par une amitié traditionnelle et une coopération qui date de très longtemps. Donc aujourd'hui, les relations bilatérales et la coopération sur tous les domaines entre nos deux pays se portent très bien. Avant moi il y a eu plusieurs ambassadeurs qui ont travaillé beaucoup pour renforcer progressivement notre coopération. Il est question pour moi de partir sur de nouveaux départs, puisque pour chaque personne il y a une conjoncture particulière. Mais aujourd'hui nous devons faire face à une nouvelle conjoncture. En Chine on sait très bien que le socialisme à la chinoise est déjà entré dans une nouvelle ère, et le Congo

également. Après beaucoup d'années de développement rapide, le Congo a obtenu des succès très remarquables qui se voient par beaucoup d'infrastructures par exemple, et par une vie de plus en plus améliorée de la population. Dans cette nouvelle conjoncture, nous devons tous nous deux toujours être ensemble pour faire encore mieux les choses pour trouver les nouvelles ressources de coopération, de nouvelles ressources de développement pour mieux s'adapter à la nouvelle conjoncture à la nouvelle situation. Et, enfin, pour porter nos relations bilatérales d'amitié et de coopération à un niveau toujours plus élevé.

***Le Congo a été désigné parmi les quatre pays près de la coopération sino-africaine, en partie notamment pour sa vision sur l'économie verte avec les zones économiques spéciales est-ce qu'on peut dire*



Ma Fulin

pour vous que c'est un vaste domaine et que vous souhaitez bien apporter la pierre à l'édifice dans ce domaine précis?

**Oui, bien sûr, la zone économique spéciale à Pointe-Noire est un plan très important. Il y a quelques jours, quand j'ai répondu à cette question à la presse, j'ai dit que la zone économique spéciale à Pointe-Noire n'est pas un projet unique, mais concerne beaucoup de projets dans plusieurs domaines. Nous sommes entrain de travailler là-dessus. Les entreprises

chinoises, tout comme des institutions financières chinoises viennent périodiquement pour les études là-dessus. Nous sommes entrain de travailler aussi bien avec les entreprises chinoises qu'avec la partie congolaise pour trouver un programme optimal. Parce qu'il s'agit d'un développement qui se traduit par un plan concret. Donc ça concerne d'abord beaucoup d'infrastructures et puis, surtout la coopération sur la capacité de production, parce qu'en Chine, après quarante ans de développement très rapide, on a accumulé beaucoup d'expérience, beaucoup d'équipements. Je crois que nos deux pays peuvent très bien travailler ensemble pour élargir cette coopération dans le domaine de la capacité de production et, surtout, vous avez une stratégie de développement de «marche vers le développement» lancée par le président Denis Sassou-Nguesso. Il est très important pour nous deux de travailler ensemble pour faire en sorte que notre coopération s'adapte et réponde bien à la stratégie locale de développement.

Propos recueillis par Pascal-AZAD DOKO

Coopération Congo-Maroc

Le CRGM signe un protocole d'accord avec l'ONHYM

Le récente visite du Roi Mohamed VI à Brazzaville a été l'occasion de donner un coup de fouet à la coopération congolo-marocaine. Dans cette optique, une flopée d'accords ont été signés, lundi 30 avril dernier au Palais du peuple, dans différents domaines. Parmi ces accords figure celui signé entre l'Office national des hydrocarbures (ONHYM), représenté par son Directeur général, Mme Amina Benkhadra, et le Centre de recherches géologiques et minière (CRGM), représenté par son Directeur Général, le Professeur Hilaire Elenga. La cérémonie de signature s'est déroulée sous le regard du Président Denis Sassou-Nguesso et du Roi Mohamed VI.



Pendant la signature du protocole d'accord

Le protocole d'accord entre l'ONHYM et le CRGM a pour objet de définir les conditions et modalités d'un partenariat scientifique et technique entre les deux structures, en vue de renforcer leur échange d'expériences et leurs capacités techniques d'intervention dans les domaines des actions de formation, des échanges d'expertises et de la participation éventuelle de l'ONHYM dans des projets miniers au Congo. Toutefois, «d'autres domaines de coopération pourront être inclus de commun accord entre les parties», précise le protocole d'accord.

En application de ce protocole d'accord, les activités à mener pourront prendre l'une des formes suivantes:

- Renforcement des capacités techniques par des actions de formation et l'échange d'expertises dans les domaines d'intérêt définis entre les deux parties. A titre indicatif, ces domaines d'intérêt peuvent couvrir la Planification des programmes de recherche minière, les techniques de l'exploration (géologie, métallogénie, géophysique,

géochimie, télédétection, hyperspectrale), les systèmes d'information et l'organisation des bases de données, les techniques de laboratoires (minéralogie, minéralurgie, analyses chimiques, essais de valorisation...), la gestion des participations, les problématiques environnementales ;

- Montage et développement conjointement de projets d'exploration minière sur des sites qui seront proposés par l'ONHYM ou par le CRGM ;

- Prise de participation par l'ONHYM sur des permis qui seront proposés par le CRGM ou prise de parts dans les Permis existants avec l'appui du CRGM ;

- Collaboration dans le domaine de la gouvernance et de la gestion du secteur ;

- Organisation conjointe de séminaires d'études sur toute thématique d'intérêt commun. Les parties signataires s'engagent, dans la mesure des moyens et des ressources disponibles à mettre à la disposition de ce partenariat, tous les moyens nécessaires à la réalisation de projets et à rechercher, si nécessaire, tout soutien financier auprès

des instances nationales et internationales privées et/ou publiques, intervenant dans les domaines d'activités, objet de ce Protocole d'Accord.

La mise en œuvre des dispositions de ce protocole d'accord se fera sur la base de programmes annuels élaborés d'un commun accord entre l'ONHYM et le CRGM.

Il sera institué, dans le cadre de ce protocole d'accord, un comité de direction de quatre membres dont deux seront désignés par l'ONHYM et deux par le CRGM. Ce comité discutera, approuvera et supervisera les travaux ainsi que le programme et le budget annuels. Ce Comité se réunira une fois par an et à chaque fois que l'une des parties en fait la demande. Ses décisions seront prises à l'unanimité.

Ce Comité a pour mission de : définir le programme d'actions, arrêter les besoins en financement; assurer le suivi de l'état d'avancement des actions engagées; et dresser le bilan de la coopération.

Le protocole d'accord sera sou-

mis, pour approbation, aux autorités compétentes des deux parties et entrera en vigueur à la date de ses approbations. Mis à part le protocole d'accord signé avec l'ONHYM, le CRGM a conclu, récemment, une convention de partenariat d'une durée de deux ans avec la société Master Holding Group Limited, basée à Hong Kong, par le truchement de son Directeur Général, M. Chong Yin Wong.

Cette convention prévoit l'apport exclusivement financier et logistique de Master Holding Group.

Le C.R.G.M., par contre, s'engage, entre autres, à oeuvrer pour permettre à l'entreprise de prendre des parts dans les sociétés minières déjà installées conformément au code minier, et à faire que Master Holding Group Limited soit prioritaire dans l'octroi des nouveaux permis issus des travaux de recherches inhérents aux projets financés par cette société.

Véran Carrhol YANGA

Au secours du général Jean-Marie Michel Mokoko

Des militants du mouvement citoyen Ras-le-bol ont bruyamment manifesté lundi 7 mai 2018 devant le tribunal de grande instance de Pointe-Noire, capitale économique du Congo. Ils étaient là pour dénoncer le procès du général Jean-Marie Michel Mokoko qui s'ouvrait le même jour à Brazzaville, le qualifiant de «procès politique». Ils réclamaient que le général et d'autres «prisonniers politiques» soient purement et simplement libérés. Ils ont été dispersés brutalement, et environ vingt activistes ont été arrêtés.

Couverture médiatique du procès Mokoko: le Gouvernement sur la défensive

Dans un premier temps, la presse indépendante et internationale a été interdite d'entrer dans la salle d'audience pour couvrir le procès du général Jean-Marie Michel Mokoko. La nouvelle s'est vite répandue comme une trainée de poudre, surtout grâce aux réseaux sociaux qui en ont fait écho. L'indignation suscitée par cette mesure a placé le Gouvernement dans une position défensive, au point d'invoquer un excès de zèle des forces de sécurité présentes sur place. Et il a finalement autorisé la presse visée à prendre place dans la salle. Malgré ce revirement, TV5 Monde, la chaîne publique française, a affirmé que son équipe de reportage n'a pas été autorisée à prendre les images du procès. De source gouvernementale, on annonce que des extraits du procès seront en revanche diffusés chaque jour à la télévision nationale après le journal du soir, et ce jusqu'à la fin du procès. A l'ère des Nouvelles technologies de la communication et de l'information, il est illusoire de penser arrêter l'information.

Sécurité à Impfondo: le coup de filet de la police

Plus d'une trentaine de bandits de grand chemin, issus de plusieurs milieux sociaux, sont tombés dans les filets de la police à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, où certains quartiers ont atteint un taux de banditisme inquiétant pour les populations. Sous l'emprise de la drogue, ces bandits se permettaient tous les excès: affrontements entre écuries rivales, agressions sauvages, braquages ou vols, toujours avec l'usage des armes blanches. Ils opéraient à visages découverts et signaient leurs actes ignobles sous les appellations «Américains» ou «Arabes». Le colonel Daniel Miété a réuni les éléments du peloton de la surveillance et d'intervention pour montrer la détermination de la Gendarmerie à lutter contre la recrudescence du grand banditisme dans les quartiers périphériques de la ville. Le travail des gendarmes a abouti la semaine dernière à l'arrestation de trente-cinq bandits qui terrorisaient ces quartiers, au grand soulagement des populations.

Ouragan et pluie endommagent des maisons à Owando

Un vent violent a soufflé pendant environ trois heures, vendredi 4 mai 2018, sur la ville d'Owando. Il était accompagné d'une grande tornade. Selon le premier constat, plusieurs dégâts matériels ont été enregistrés et de nombreux blessés, admis en soins à l'hôpital 31 Juillet. De nombreux établissements scolaires ont perdu leurs toitures. A l'école des Trois présidents, le bâtiment central a été éventré et la toiture emportée. Trois bâtiments du CEG Lheyet-Gaboka ont souffert de cette bourrasque. L'école catholique, les logements des gendarmes et plusieurs habitations des particuliers ont souffert également.

L'hippopotame du fleuve Congo, à la corniche, a paniqué et amusé une foule de curieux

Les bords de la corniche du centre-ville de Brazzaville ont désormais leur hippopotame. Ce mastodonte a fait une apparition jeudi 3 mai 2018, dans le fleuve Congo vers le restaurant Mamiwata. Il a d'abord montré sa tête à la surface, a disparu ensuite dans les eaux pendant plusieurs minutes avant de réapparaître entièrement, provoquant la panique et amusant les curieux accourus de partout. C'est ainsi qu'il s'est offert en spectacle. Les pêcheurs, les touristes et les maraîchers sont avertis: il y a danger à cet endroit !

Kabila avait boudé ses pairs au Sommet de Brazzaville

L'absence du président Kabila le 29 avril à Brazzaville lors du dernier sommet de la Commission climat du bassin du Congo et du Fonds bleu continue à défrayer la chronique. Deux semaines après la réunion de Brazzaville, un coin du voile a été levé par l'hebdomadaire "Jeune Afrique" qui affirme que l'homme fort de Kinshasa avait «boudé ses pairs», notamment ceux des pays de la SADC pour les critiques dont il avait fait l'objet de la part des Chefs d'Etat présents, mais en son absence, cinq jours plus tôt lors d'un sommet organisé à Luanda. Or ceux-ci étaient également présents à Brazzaville où une réunion informelle sur la situation en RDC était aussi à l'ordre du jour; elle a eu lieu à huis clos le soir de la clôture du Sommet. C'est pourquoi, révèle "Jeune Afrique", Joseph Kabila n'a pas jugé utile de faire le déplacement de la capitale congolaise. Deuxième motif: les intérêts de Kinshasa n'y étaient pas suffisamment pris en compte. D'où la décision de Kabila de ne pas donner à son représentant personnel les pouvoirs nécessaires pour signer le fameux protocole instituant la Commission climat du bassin du Congo et le Fonds bleu.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Urbanisme

L'eau et l'assainissement, objet d'un atelier de réflexion

Sous le patronage de Jean-Michel Shanga, Préfet de la Lékoumou, le ministère de l'Energie et de l'hydraulique et l'UNICEF, ont tenu un atelier relatif à la problématique de l'eau, l'hygiène et l'assainissement du milieu. On le sait, l'eau et ses corollaires environnementaux l'hygiène et l'assainissement sont pointés du doigt dans les problèmes de santé publique affectant les populations de la Lékoumou en particulier.



Les participants à l'atelier

Avec l'appui de l'UNICEF, il a été initié l'approche de mise en œuvre de l'accès pour tous à l'eau et l'assainissement. L'atelier visait à identifier les facteurs favorables en vue d'une planification efficace des interventions. L'atelier s'est employé à restituer les résultats des enquêtes menées dans les villages Mapati de Sibiti et Mbila, dans le district de Komono, dans les centres de santé et les écoles de ces localités en vue d'identifier les facteurs d'échec et de réussite d'une approche de sécurisation de l'eau et de l'environnement.

A l'ouverture de l'atelier, le Préfet du département a signifié que l'amélioration de la qualité de vie des populations villageoises constituait un des axes vers le développement. Apporter l'eau à la population, c'est moderniser les villages, protéger les citoyens et améliorer le cadre de vie des entités administratives. «Aux participants incombent la responsabilité de trouver les stratégies qui conviennent pour sécuriser l'eau et assainir l'environnement immédiat de nos quartiers et villages par une participation active de chacun et de tous. Les communautés attendent beaucoup des propositions qui découleront de cette réflexion pour leur mise en œuvre par les communautés déjà organisées en Comités de développement», a-t-il dit. En outre, il a rappelé aux animateurs des entités administratives (sous-préfets et maires) de faire évoluer le confort de bureau aux activités de terrain pour impulser le développement local, car la gouvernance par la preuve doit demeurer le référentiel de nos actions en rapport avec l'instruction du Président de la République.

Les travaux qui se sont déroulés en atelier ont mis l'accent sur les exercices pratiques en vue de proposer des schémas de réalisation adaptés qui s'appuient sur les résultats des enquêtes réalisées sur les structures sensibles que sont les écoles et les centres de santé.

Les résultats de cet atelier viennent alimenter l'ensemble des documents qui se réalisent dans les domaines de l'hygiène, de l'eau et l'assainissement; c'est l'objectif de l'atelier participatif à deux phases qui feront la lecture de la photographie du département et analysera les données collectées en vue d'identifier les actions prioritaires réalisables, a indiqué le représentant de l'UNICEF.

A la clôture des travaux, la présidente du Conseil départemental, au nom du Préfet, a déclaré que cet atelier a été un moment intense d'échange et de réflexion en vue de trouver les stratégies capables d'améliorer la situation alarmante en matière de l'eau, d'hygiène et d'assainissement pour les populations du département.

Félix BOUKA (Correspondant à Sibiti)

Ministère des Postes, télécommunications

Préparer les jeunes à l'emploi à travers la formation qualifiante

Grâce au programme «Seeds for the future» (les semences du futur), initiative du géant chinois en électronique Huawei Technologies, en partenariat avec le ministère congolais des Postes et de l'économie numérique, huit étudiants congolais sur 30 au départ, ont été sélectionnés et ont bénéficié d'un voyage de formation en technologie de l'information et de la communication à Beijing (Chine). L'objectif visé est celui de les aider à parfaire leurs connaissances en la matière, afin d'accompagner le Gouvernement dans la volonté d'arriver le pays au développement de l'économie numérique», a déclaré le ministre Léon Juste Ibombo, en charge des télécommunications et de l'économie numérique.

Les huit étudiants se sont envolés pour Pékin vendredi 27 avril dernier. Le ministre Ibombo est venu les encourager. Ils seront en Chine jusqu'au 11 mai prochain.

Pour participer à la présélection, il fallait remplir les critères ci-après: être âgé de 18 à 29 ans, avoir un cursus dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), un niveau d'anglais acceptable, une bonne santé et une bonne condition physique, des notions de base en TIC, l'esprit d'équipe, une bonne expression orale, une bonne capacité d'écoute et avoir été parmi les meilleurs de sa promotion dans la formation ultérieure.

A rappeler que «Seeds for the future» est un programme de formation destiné aux jeunes ayant un cursus dans le domaine des TIC. La société Huawei Technologies a initié cette formation pour offrir aux jeunes du monde des opportunités d'accroître leurs connaissances pratiques dans les métiers des TIC, et leur permettre de créer de la valeur qui bénéficiera à leurs pays respectifs. Cela permettra aussi de promouvoir la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans un monde plus ouvert et plus connecté.

Ce programme a été lancé pour la première fois en 2008, et à ce jour plus de 11.000 jeunes d'au moins 40 pays ont pleinement partagé les moments d'apprentissage et d'échange. L'an dernier, 10 jeunes congolais ont participé à cette formation.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Environnement

Développer un monde durable

L'encyclique Laudato Si du Pape François a eu un écho au-delà de l'Eglise et des religions. C'est que le Saint-Père y rappelait ce que personne ne devait ignorer à propos de la responsabilité face au créé: la terre nous a été donnée en gérance; en prendre soin c'est prendre soin de nous-mêmes que personne ne devait ignorer à propos de la responsabilité face au créé: la terre nous a été donnée en gérance; en prendre soin c'est prendre soin de nous-mêmes.

Comme annonce dans notre dernière livraison, nous accueillons dans ces colonnes un concoureur de la Radiotélévision nationale congolaise, la RTNC, nous a accordé une interview sur l'état de l'environnement dans la région d'Afrique centrale. Nene Mainzana ...

***Nene Mainzana, on a l'impression que c'est maintenant que le monde commence à se réveiller aux questions de la préservation de l'environnement. Est-ce que ce n'est pas un peu tard pour nos pays dans la sous-région?**

**Non, parce que c'est une opportunité pour notre pays de la sous-région, de reconnaître qu'aujourd'hui, que les efforts que nos ancêtres ont fait des milliards et des millions d'années et que ces efforts aujourd'hui nous ont permis de réguler le climat et de sauver l'humanité mais aussi que ces efforts nos pays et nos ancêtres ont fait nous donne des fruits pour que nous montrons au niveau international pour dire que nous sommes un exemple à suivre et nous pourrions aussi léguer aux générations futures

***Ceci dit, il y aurait quand même beaucoup d'intérêt à ce que les deux Congo coopèrent dans ce domaine?**

**Je pense que nous sommes seulement séparés par le fleuve Congo. Nous avons presque la même biodiversité, nous partageons les forêts équatoriales et nous pensons qu'une coopération participative et inclusive devrait être une bonne opportunité pour que la gestion de nos forêts soit durable, la question aussi de la gestion de nos tourbières soient durables.

***En sortant des slogans, qu'on a l'impression de voir fleurir ici et là ou désormais, est ce que véritablement nous pouvons nous développer à partir de notre environnement sauvegardé?**

**Je suis de ceux-là qui disent, aujourd'hui il est possible de développer un monde qui est économiquement durable, environnementalement durable et socialement durable, dans le sens qu'en fonction

de l'environnement que nous avons, des ressources naturelles que nous avons, nous pouvons avoir un développement qui peut répondre aux attentes de nos communautés sans pour autant détruire notre environnement. Et avec les richesses que nous avons, on peut résoudre les questions sociales, tout en mettant des programmes qui sont spécifiques pour le pays et aussi en répondant aux questions économiques. Et donc on ne peut pas seulement arriver dans le sens de détruire en ayant seulement de l'argent comme à l'époque coloniale. Les compagnies qui sont chez nous, coupent les arbres, ils doivent respecter les lois et réglementations de nos pays. Ces compagnies doivent payer les taxes qui doivent contribuer aux ressources de l'Etat mais aussi répondre aux clauses sociales des cahiers de charges de nos communautés. Vous pouvez imaginer qu'une compagnie vienne travailler dans votre région et que le bois sort et la population n'a même pas d'hôpital, ni un centre de santé, ça sera une chose anormale. Mais si une compagnie qui veut exploiter dans les bassins du Congo d'une manière durable, cela veut dire que cette compagnie a le souci de répondre aux questions sociales, environnementales et économiques, et que nos pays vont gérer durablement et il y aura de l'ordre. Quand on se trouve devant les exploitants qui viennent pour leur propres intérêts et qu'ils n'arrivent pas à payer les taxes, n'arrivent pas à répondre aux questions de l'environnement, à couper seulement sans pour autant reboiser et que les peuples autochtones ne trouvent pas de compte, ce modèle de développement n'est pas un développement vert, mais quand une entreprise respecte les normes, là on parle d'un développement vert et que nos pays de la COMIFAC qui se sont engagés aujourd'hui à réduire les émissions de gaz à effets de serre à travers la lutte contre la déforestation et la dégradation, nous pensons que ces fonds-là seront bien gérés d'une manière durable, et ils iront à nos communautés



Nene Mainzana

***Et pourtant c'est le secteur le plus corrompu aussi?**

**Oui, parce qu'il y a des opinions qui sévies, nos pays, d'autres disent qu'ils veulent gérer ces fonds eux-mêmes, et d'autres partenaires disent que nos pays doivent éprouver la gouvernance et voilà pourquoi cet argent doit passer par les agences fiduciaires tels que le PNUD, La FAO et la Banque mondiale et donc les Etats disent qu'il est difficile de les auditer parce que la plupart des fonds passent par le fonctionnements de leurs bureaux et que les Etats veulent que les fonds entrent directement dans les caisses des Trésors public et là aussi même si ça passe dans les caisses des trésors publics, la question qu'on se pose sait que on doit aussi savoir les mécanismes de gestion de ces fonds-là qui émanent des questions liées au changement climatique ou au bénéfice lié aux services environnementaux pour que nous ayons la certitude que ces fonds vont aller au niveau de la base de ceux qui ont contribué à ces efforts-là qui doivent être récompenser, donc il y a dualisme entre les deux et nous pensons que comme on est dans un domaine qui nécessite les efforts de tout un chacun, et je pense que c'est une réflexion où tes les acteurs doivent se mettre sur la table et discuter sur cette question de la gouvernance.

***Vous par exemple, spécialiste des questions que l'environnement, est ce que vous vous êtes constitué en réseau en RDC et République du Congo, est ce qu'il y a une association qui vous représente?**

**Ici en République démocratique du Congo, nous sommes le réseau qu'on appelle le réseau des communicateurs de l'environnement RCNE, ce réseau regroupe les professionnels des médias, des journalistes, des animateurs et même d'autres

organisations qui font la sensibilisation, qui sont membres. Donc nous travaillons sur la question de l'information, d'informer la population sur tout ce qui se passe dans le domaine de l'environnement, parler aussi des questions des droits des communautés locales des peuples autochtones parce que cette population vit dans les forêts et dans les lieux reculés et ce n'est pas tous les médias qui vont là-bas, pour écouter, pour prendre leurs voix, mais nous nous sommes donnés la mission, nous partons sur les terrains, dans les sites d'exploitation, soit là où on fait des projets de REDD, des projets de reboisement pour prendre leur voix et amener au niveau du public, mais on travaille toujours en collaboration avec les organisations de la société civile qui font ce genre de travail et même aussi on relaie l'information du ministère de l'environnement, le développement durable. On est là pour faciliter les informations des uns et des autres.

***Et vous êtes Contente de votre action et il y a du résultat?**

**Oui, il y a du résultat, regarder, au niveau de la RDC, auparavant les questions de l'environnement n'avaient pas beaucoup d'ampleur, et dans les différents médias, à l'époque c'était seulement la RTNC, c'est la première chaîne qui avait une émission de l'environnement. Aujourd'hui en mettant en place ce réseau avec les journalistes venus des Province de Kinshasa nous avons constaté que au moins chaque journaliste, presse écrite, télévision, radio ou internet avec les réseaux sociaux parlent de l'environnement et ça intéresse les gens, les universités qui viennent. Par exemple mon émission Karibu environnement, au moins chaque année je reçois trois cinq étudiants qui font leurs recherches de fin de cycle qui parle de l'émission et ça nous donne l'envie de continuer à faire ce travail, parce que quand vous parlez de l'environnement, les populations vous disent que je suis ça et les gens vous appellent des villages. Si on faisait que la politique, les gens du village ne pouvaient même pas s'intéresser à cela. Quand on est à côté des pygmées, ils sentent à l'aise et se disent nous avons notre journaliste et vous voyez que ça vous donne l'envie d'être à côté des communautés. C'est ça le résultat qui nous touche au cœur.

Propos recueillis par Albert S. MIANZOUKOUTA

Start up

Sim Aerospace, le premier simulateur de vol professionnel congolais présenté à Mme Doukaga

Lancé il y a un an, Sim Aerospace est le premier simulateur de vol professionnel initié en République du Congo par Dany Pepa, 34 ans, et son partenaire Ilithe Ongania, 38 ans, deux anciens pilotes de l'armée congolaise. Rêve au départ, ce projet a fini par devenir une réalité. Aujourd'hui, leur simulateur est hébergé au sein du centre de formation et de perfectionnement de l'Aviation civile, à l'aéroport international Maya-Maya. A l'occasion de la célébration de la fête du 1^{er} mai, les promoteurs ont présenté leur projet à Mme Destinée Hermella Doukaga, lors d'une visite guidée des deux simulateurs de vol, un achevé et l'autre en construction, mais tous deux bloqués faute de moyens financiers. C'était au lycée technique du 1^{er} mai.

Le projet qui a vu le jour il y a un an entendait répondre à un besoin crucial, en raison des coûts surelevés de formation. Il s'agit de former localement dans un premier temps, et faire savoir au plus grand nombre que le métier de pilote n'est pas inaccessible.

«S'il est de fabrication locale, le simulateur n'a toutefois rien à envier à d'autres. Il est doté d'un système

à même de représenter aussi bien le jour que la nuit; de créer des conditions extérieures semblables à la réalité. Aube, crépuscule, brume, brouillard ou lumière éblouissante sont reproduits en simulation. «Installé à l'intérieur, l'élève doit bénéficier d'une vision à 180 degrés, en 3 dimensions», a expliqué Ilithe Ongania.

Les deux fondateurs de Sim Aerospace espèrent trouver des investis-



Destinée Hermella Doukaga à bord du simulateur de vol professionnel

seurs, sans quoi la tâche sera difficile. Sur fonds propres, ils ont déjà investi pas moins de 30.000 euros. Une doléance soumise à Mme Destinée Hermella Doukaga qui a accepté de les soutenir. «C'est une fierté nationale. Nous n'avions jamais vu ça dans le pays», a-t-elle dit.

«Je les encourage pour le travail qu'ils font. Nous allons soutenir ce projet», a-t-elle ajouté.

Le savoir-faire des deux ingénieurs s'inspire de la célèbre phrase de Martin Luther King: «I have a dream». C'est devenu le slogan de Sim Aerospace qui ne signifie pas seulement avoir un

rêve mais pouvoir le réaliser. Pour la réalisation du deuxième simulateur de vol «Beach Craft 1900», la première phase est déjà achevée. Reste maintenant la partie électronique. «Cette deuxième partie ne sera possible qu'avec davantage de matériels dont nous ne disposons pas encore. De ce fait, votre aide et votre soutien nous seront d'une très grande utilité pour mettre fin à ce projet dans les délais impartis», a plaidé l'un des élèves du lycée technique du 1^{er} mai auprès de Mme Destinée Hermella Doukaga.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Qui me répondra?

Le tribunal de Grande instance de Brazzaville continue de recourir à la machine à taper pour des pièces administratives aussi essentielles que le certificat de nationalité ou le casier judiciaire. Pourquoi, en plein 21^{ème} siècle, les fichiers ne sont-ils pas informatisés?

A.NK.-K. (Brazzaville)

Centrafrique

Hommage aux victimes de Notre-Dame de Fatima

La capitale centrafricaine Bangui a été plongée dans une ambiance de recueillement lundi 7 mai dernier. La Nation et l'Eglise ont rendu hommage aux 24 personnes tuées lors de l'attaque de mardi 1^{er} mai 2018 en l'église Notre-Dame de Fatima. La cérémonie des funérailles qui a réuni 3000 personnes s'est déroulée en présence du président Faustin Archange Touadéra, du premier ministre Simplicie Mathieu Saranzi et du cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui.



Le président Touadéra s'inclinant devant la dépouille de l'abbé Toungoumalé Baba

Les obsèques de l'abbé Albert Toungoumalé Baba et des 23 autres victimes de l'attaque ont suscité une vive émotion, ressentie par les chrétiens et tous ceux qui ont notamment connu ce prêtre mort martyr alors qu'il célébrait l'eucharistie en la fête de Saint Joseph l'Ouvrier, qui coïncide avec celle du Travail. Outre les 24 personnes tuées, l'attaque meurtrière de l'église Notre-Dame de Fatima a blessé plus de 170 autres personnes qui continuent à recevoir des soins dans les hôpitaux de Bangui. Le cardinal Nzapalainga qui avait dû écourter son séjour en Europe a repris son bâton de pèlerin, pour appeler ses compatriotes à l'unité et au calme. «Le 1^{er} mai 2018 a été une date difficile pour nous. Je vais commencer par m'incliner devant la mémoire de nos

frères et sœurs qui ne sont plus des nôtres, je veux parler de l'abbé et de tous nos frères et sœurs. Je présente également mes condoléances à toutes les familles éprouvées», a fait savoir l'archevêque de Bangui. Il a évoqué la figure de Barthélemy Boganda, fondateur de la nation «qui a rassemblé tous les peuples, toutes les tribus, toutes les régions et qui a voulu que ce pays soit un pays modèle. Depuis des décennies qu'avons-nous fait de ce pays? Coups d'Etat, mutineries, rebellions à répétition. Le résultat est devant nous, nous avons des morts, des pillages, des destructions. Les derniers événements dramatiques nous rappellent que la violence n'apporte pas une solution à nos problèmes. Voilà pourquoi je voudrais sans ambages condamner énergiquement ce qui s'est passé en l'église Notre-Dame de Fatima».

Le cardinal Nzapalainga en a appelé «au gouvernement, à la MINUSCA pour que la

lumière soit faite, c'est-à-dire qu'on puisse savoir la vérité et que justice soit rendue aussi à la population centrafricaine». Prônant l'unité dans la diversité à l'instar de Barthélemy Boganda, il a exhorté sans distinction tous les groupes politiques, administratifs, religieux et autres à pouvoir tous ensemble se lever «pour condamner comme un seul homme ce qui est arrivé car il s'agit du corps centrafricain qui est menacé de l'intérieur». Cette attaque fait craindre une reprise des violences dans la capitale centrafricaine, malgré un précaire retour au calme. Il y a quelques semaines, des réfugiés centrafricains vivant au Congo ont pourtant été rapatriés volontairement dans leur pays grâce au concours du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Aristide Ghislain
NGOUMA

Tchad

Idriss Déby a promulgué la nouvelle Constitution

C'est dans une salle comble, en présence de tous les corps constitués nationaux que le président tchadien a signé, vendredi 4 mai 2018, le décret promulguant la nouvelle Constitution. Pour le président Idriss Deby l'ino qui entouraient des rédacteurs du texte, les temps nouveaux qui s'annoncent appellent aussi de nouvelles attitudes. «Je reconnais volontiers que de nombreuses personnes ont bâti des fortunes importantes sur la base du détournement et de la corruption. Je vous assure que cette machine de l'enrichissement illicite et immoral va cesser son fonctionnement, quelles que soient sa marque et sa puissance».



Idriss Deby l'ino

2016, Djimrangar Dadnadji se montre plus critique que jamais. «On ne peut pas appeler le nouveau texte une Constitution. On supprime certaines institutions, on dénature le régime». Alors qu'en 1993, «la Conférence nationale avait mis en place un système démocratique, un individu dit» je ne me retrouve pas dedans et ça va se passer comme ça tout le temps qu'il faudra pour qu'il atteigne ses objectifs, donc ce n'est pas une Constitution».

Le président d'honneur de la Ligue tchadienne des droits de l'homme Dobian Assingar dénonce, quant à lui, le silence de la communauté internationale. «Ailleurs, quand il y a un petit sable dans le grincement de la démocratie, la communauté internationale se lève. Mais au

Tchad, ce n'est pas le cas. Le Tchad est abandonné, c'est le guerrier, soi-disant, Idriss Déby qu'il faut protéger». A ses yeux, «Déby fait le sale boulot qu'ils ne peuvent pas faire. Donc la communauté internationale ferme les yeux sur tout». Avec la proclamation de la IV^e République, le président du Tchad va concentrer tous les pouvoirs entre ses mains, «plus de pouvoir encore», accuse Dobian Assingar, qui craint que le pays ne soit «gouverné encore plus d'une main de fer». Pour lui, «on sacrifie le peuple tchadien avec la complicité de la communauté internationale».

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Gabon

Issoze Ngondet reconduit au poste de Premier ministre

Après avoir présenté la démission de son gouvernement deux jours auparavant, le Premier ministre gabonais, Emmanuel Issoze Ngondet, a été reconduit jeudi 3 mai dans ses fonctions. La démission faisait suite à une décision de la Cour constitutionnelle du pays. Issoze Ngondet a formé un nouveau gouvernement qui doit s'atteler à organiser les élections législatives prévues initialement fin avril écoulé. Le nouveau gouvernement mis en place vendredi 5 mai est de 41 membres.



Emmanuel Issoze Ngondet

Le Gabon était plongé dans un flou institutionnel depuis le 1^{er} mai. Les élections législatives, reportées à deux reprises depuis décembre 2016, auraient dû avoir lieu avant la fin avril. La Cour constitutionnelle a demandé le départ du gouvernement et annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale que le Sénat remplace temporairement. Casimir Oyé Mba, vice-président de l'Union nationale (UN), a demandé au Centre gabonais des élections de fixer avant le mois de septembre prochain la date des législatives. L'opposant condamne la décision de la Cour constitutionnelle, parlant «d'un coup d'Etat institutionnel». Pour l'opposition, c'est parce que le pouvoir redoute de perdre les législatives qu'il «traîne volontairement les pieds», Casimir Oyé Mba parlant «d'un scénario concocté à l'avance».

«D'ailleurs le Premier ministre vient d'être reconduit, or c'est l'exécutif qui est responsable

de cette situation, c'est la confirmation que tout cela est monté de toute pièce et à dessein», a renchéri Jean Gaspard Ntoutoume Ayi, un des responsables du parti. Il s'est interrogé sur ce transfert de pouvoir de l'Assemblée nationale au Sénat et par le manque de délai plafond que n'a pas donné la Cour constitutionnelle.

Dans le camp du pouvoir, on assure qu'il n'y a aucun agenda caché, qu'à partir du moment où le dialogue politique a abouti à une réforme de système électoral, il a fallu réviser les textes et mettre en place le nouveau Centre gabonais des élections.

La nouveauté, dans le gouvernement c'est l'entrée de 3 opposants dits modérés. Michel Menga M'Essone à l'habitat et Jean De Dieu Moukagni Iwangou à l'enseignement supérieur sont bombardés ministres d'Etat. David Mbadinga, le 3^{ème} opposant à intégrer ce gouvernement a, lui, été nommé au Commerce. En septembre 2015, Moukagni Iwangou avait

décliné une offre similaire.

A noter que les hommes d'Ali Bongo-Ondimba occupent toujours les postes-clefs. Etienne Massard est à la Défense, Régis Immongault quitte l'Economie pour les Affaires étrangères, Alain Claude Bilie By Nze passe de la Communication au Sport et au tourisme. Il a été remplacé à son poste précédent par l'ancien journaliste Guy Bertrand Mapangou. Lambert Noël Matha reste à l'Intérieur. Le ministre du Budget, Jean Fidèle Otandault et celui du Pétrole, Pascal Houagni Ambourouet restent eux aussi fidèles à leur poste. Toutefois, le président a sacrifié quelques cadres du dispositif qui lui avait permis de conserver son pouvoir après la présidentielle de 2016. Il s'agit de Pacôme Moubelet Boubeya, Jean Pierre Oyiba et Paul Biyoghe. Le nouveau gouvernement a prêté serment devant le président de la République.

M.M.M.

Témoignage

Hommage à Médard Samba-Tsinda

J'ai connu ya Médard Samba quand j'étais élève au lycée de la Paix de Mossaka et lui stagiaire pastoral à la paroisse Notre-Dame des Flots de Mossaka. Tout de suite son rayonnement intellectuel et spirituel a conquis la jeunesse paroissiale. Avec lui la biblio-

thèque de la paroisse s'ouvrait dorénavant de 15h à 21h au lieu de 15h à 18h. Cet acte salutaire au bénéfice des lycéens lui a valu le sobriquet: «Yaya liya buku» (grand-frère mange le livre), autrement dit un amoureux de la lecture. Nous formions autour de lui une équipe solide des assoiffés de culture: Nelly Likassi, Rémy Ebalé, Hugues Christian Bokouamanga, Vianney Mendzet, Edgard Tsono et moi.

Ya Médard avait une haute idée de la fraternité. La fraternité humaniste des Congolais prônée par les aînés, matérialisée par nombreux artistes et hommes de lettres, dont Sylvain Bemba. Dans son texte «La phratricie des écrivains congolais» il nous décrit la «congolie», une principauté réservée à l'âme et à la beauté de l'âme. Une patrie dans la patrie congolaise, espace de convivialité, de bienveillance et de connivence où bouillonnait il y a encore quelques années la création artistique et littéraire. Tout soufflait l'esprit qui apprivoise la fraternité, un esprit d'entraide, d'encouragement et de soutien entre créateurs congolais, toutes régions confondues.

Ya Médard était heureux de nous parler de la dévotion à Padre Pio. Témoin de la fraternité sacerdotale vécue par Mgr Louis Badila et Mgr Félix Békiabeka; il a essayé d'en témoigner par sa vie.

Va et repose en paix Maestro, le souvenir de tes 53 ans de vie périssable, restera impérissable dans nos cœurs d'hommes périssables.

Abbé Patrick ETOKABEKA
(Diocèse d'Owando)



Lutte contre le paludisme

Chevron Congo au chevet des populations de Tchiamba-Nzassi

«Prêt à vaincre le paludisme», c'est ce que l'on pouvait lire sur les tee-shirts que portaient les cent cinquante participants à la marche sportive de sensibilisation au paludisme organisée le samedi 28 avril 2018 à Tchiamba-Nzassi par la société Chevron Congo.

Après le top de départ donné au marché central de la localité par Nick Arthur Lucidi, Directeur Général de Chevron Congo, les marcheurs ont parcouru six kilomètres dans les ruelles de la communauté urbaine de Tchiamba-Tchiamba, en passant par l'école primaire Jean-Baptiste Tati-Loutard, la route allant à Tandou-Ngoma, la route nationale n°4, puis le Centre de santé intégré (CSI) de Tchiamba-Nzassi, le point de chute.

Dans le cadre de sa politique sociétale, Chevron Congo a conjugué sport, sensibilisation, prévention et traitement du paludisme, en faisant un don composé de 2000 moustiquaires imprégnées, du matériel d'assainissement et des médicaments de lutte contre le paludisme à la communauté urbaine de Tchiamba-Nzassi.

La cérémonie de remise de ce don s'est déroulée à l'esplanade du CSI, en

présence de Nick Arthur Lucidi, Directeur Général de Chevron Congo, Katia Mounthault-Tatu, Directrice des relations publiques et institutionnelles de Chevron Congo, Francis Camille Tati, maire de la communauté urbaine de Tchiamba-Nzassi; du docteur Aubierge Victoire Kimpaboudi, directrice dé-



Le D.G. de Chevron Congo, au milieu, lors de son mot de circonstance



Photo de famille des marcheurs de lutte contre le paludisme à Tchiamba-Nzassi

partementale de la santé de Pointe-Noire, Gabriel Ngakissi, responsable dudit CSI, ainsi que du personnel de Chevron Congo et la population bénéficiaire.

Remerciant le donateur, Francis Camille Tati, visiblement ému, n'a pas tari d'éloges envers la société Chevron Congo et son personnel. «L'activité de ce

matin cadre bien avec la Journée mondiale du paludisme que la direction de la société Chevron Congo et son personnel ont choisi de passer dans notre localité en déployant des actions louables au profit des habitants. Cette Journée mondiale du paludisme représente une occasion de sensibilisation, de conscientisation des populations au rôle qui est le leur de prendre des mesures préventives en assainissant leur environnement, et en se procurant des médicaments et des moustiquaires imprégnées contre le paludisme. Le Gouvernement de la République, à travers diverses mesures, consent des efforts pour faire

face à ce fléau. Les collectivités locales, les Organisations non gouvernementales, les associations et les sociétés comme la vôtre devraient constituer des outils de sensibilisations et d'éducation des populations sur les ravages du paludisme. Cela doit être une lutte permanente de nous tous, et non l'effet d'une journée. C'est pourquoi, nous saluons cette initiative de la société Chevron Congo, qui n'est pas à son coup d'essai, et que nous encourageons à se préoccuper toujours de la santé des populations de notre pays», a-t-il affirmé. Remettant symboliquement le don au maire, Nick Arthur Lucidi a signifié le sens de son geste. «Nous comprenons l'importance d'apporter aujourd'hui du matériel qui servira à soutenir les communautés de base. Ce don que nous apportons ce jour n'est qu'une partie du problème. Et nous avons besoin des personnes dédiées pour régler les problèmes liés au paludisme. Nous souhaitons que chacun de vous puisse porter le message contenu dans les dépliants sur le paludisme que vous allez recevoir aujourd'hui, dans sa famille, dans sa commu-

nauté et au-delà, afin que nous puissions ensemble arrêter le désastre que cause le paludisme dans nos communautés».

Au regard de cet important lot de moustiquaires imprégnées, de médicaments et de matériel d'assainissement offert par Chevron Congo, Antoine Tchivanga, habitant de Tchiamba Nzassi, a exprimé sa satisfaction, en déclarant: «Chevron n'est pas à son premier geste caritatif et humanitaire dans notre village. Notre CSI a une longue histoire positive avec la société Chevron qui a bénéficié de l'apport de Chevron pendant plus de quinze années à travers des rénovations complètes de notre CSI, l'installation d'un groupe électrogène et un apport mensuel en carburant, parmi tant d'autres actions. Maintenant que nos autorités ont reçu cet important don, elles vont définir un programme qui va toucher tous les ménages et organiser des opérations de salubrité afin d'enlever les ordures et les herbes qui entourent notre environnement et bien s'assurer que les patients ont accès gratuitement aux traitements du paludisme. Merci à la société Chevron».

La cérémonie a pris fin par une visite guidée du CSI.

Union patronale et interprofessionnelle du Congo (UNICONGO)

Des jeunes travailleurs sensibilisés à la santé et la sécurité

Instituée par l'Organisation internationale du travail (OIT), la Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail (JMSST) a été célébrée le 27 avril 2018 à Pointe-Noire. A cette occasion, l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (UNICONGO) a, une fois de plus, manifesté son engagement dans cette journée en organisant la neuvième édition du "Safeday 2018", en partenariat avec la société Total E&P Congo, à l'Espace du Trentenaire.

L'Union patronale et interprofessionnelle du Congo a, cette année encore, confirmé la culture de la santé et de la sécurité au travail, en réussissant à mobiliser autour du sujet de nombreuses entreprises et professionnels. Ainsi, ce sont 51 stands dressés par les entreprises qui, tout au long de la journée, ont accueilli les visiteurs et assuré des animations d'information et pédagogiques sur les questions de santé et de sécurité au travail. Environ 2500 personnes de tout âge ont franchi le portail de l'Espace du Trentenaire, au Km4, pour visiter les stands, s'informer, participer aux jeux-concours et quiz, gagner des prix, et surtout assister à des démonstrations sécuritaires. Gloria Malonga, étudiante en logistique-transport et

transit à DGC, a exprimé sa satisfaction en ces termes: «Je suis émerveillée et contente d'avoir écouté les explications des professionnels de la sécurité, et surtout vu les démonstrations de la pratique de la sécurité et de la santé en entreprises. Cela rajoute un plus à mes connaissances théoriques académiques. Vivement que cela se perpétue.»

Cette année, le thème retenu par l'Organisation internationale du travail pour cette journée s'intitule: «Génération sécurité et santé: comment améliorer la sécurité et la santé des jeunes travailleurs et mettre fin au travail des enfants?». Le choix de ce thème résulte du fait qu'il y a aujourd'hui, à travers le monde, environ 541 millions de jeunes travailleurs



Les visiteurs devant le stand d'UNICONGO

âgés de 15 à 24 ans, dont 34 millions sont confrontés à des travaux dangereux. Ce qui représente 15% de la population active mondiale. Le Bureau international du travail (BIT) affirme que 2,2 millions de travailleurs dans le monde meurent chaque année à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. Soit 5 000 personnes par jour.

Araison, le patronat congolais s'intéresse chaque année à la question de la santé et de la sécurité au travail. «J'ai observé que les visiteurs, notamment les jeunes, sont allés à la rencontre des entreprises qui ont traité de cette problématique dans leurs stands, en vue de prendre connaissance des programmes mis en place à leur profit. Je suis très

satisfaite de l'engagement des entreprises et de l'intérêt que le public accorde chaque année à cette journée. Au nom du Président d'UNICONGO, M. Christian Barros, je les remercie tous», a dit Joana Gomes, responsable du Développement à UNICONGO et en charge de l'organisation de cette journée.

Pour Total E&P Congo,

cette journée était une opportunité de rappeler aux entreprises de veiller à la mise en place des dispositifs d'intégration et de formation appropriée pour les jeunes travailleurs. Ainsi, en sus du thème retenu par l'OIT, le Groupe Total a prescrit, pour l'ensemble de ses filiales, le thème de la reconnaissance pour améliorer les performances HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement). A travers ce thème, Total E&P Congo encourage les managers à reconnaître positivement les performances ou toute initiative sécuritaire individuelle ou collective. La sécurité est une valeur, une bataille de tous les jours qui se mènent avec humilité et vigilance. «Tous les jours, les hommes et les femmes qui travaillent sur nos sites mettent tout en œuvre pour que leur travail soit fait en toute sécurité. Il est donc primordial de renforcer notre culture sécurité et améliorer nos performances HSE», a dit M. Gatien Dzebas, le Secrétaire général de Total E&P Congo, dans son allocution de circonstance. La Safeday 2018 aura été un vrai succès.

Paul TCHOMVO

UNITED BANK FOR AFRICA CONGO

En sigle «UBA CONGO»

Société Anonyme au Capital de 12 500 000 000 FCFA

RCCM CG/ 09-B-1766

37, Avenue William Guynet, Centre-Ville, B.P. : 13 534, Brazzaville
République du Congo



Les actionnaires de la société UNITED BANK FOR AFRICA CONGO SA sont conviés à une Assemblée Générale Mixte, le mercredi, le Jeudi 17 Mai 2018 à 12 heures dans la salle réunion de son siège social, sis 37 Avenue William Guynet, Centre-ville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I. Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation de l'arrêté des comptes 2017
2. Affectation des résultats de l'exercice 2017
3. Autorisation de cession d'actions
4. Nomination du Co-commissaire aux comptes
5. Quitus aux administrateurs
6. Pouvoirs pour formalités légales

II. Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Modifications des statuts
2. Pouvoirs

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter.

La documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société ci-dessus indiquée.

Brazzaville le 30 Avril 2018

Le conseil d'administration



**Organisation
Mondiale de la Santé**
BUREAU REGIONAL DE L' **Afrique**

B.P. : 06 , Cité du Djoué
Brazzaville, CONGO

Le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique désire recruter une entreprise qui sera chargée de l'installation des paratonnerres et parafoudres au bureau régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville, République du Congo.

Le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville abrite une cité d'environ 36 hectares qui compte en son sein un immeuble R+3 à usage de bureaux; l'Estate qui est un ensemble de bâtiments administratifs, d'ateliers et magasins de plain-pied; 46 villas et 8 immeubles R+3 qui regorgent 136 appartement et studios.

Pour assurer la protection de ces infrastructures et de toutes les personnes qui s'y trouvent contre les dégâts causés par les impacts des foudres, le bureau régional de l'OMS entend mettre en œuvre le projet suivant: évaluer l'ensemble des installations des paratonnerres et parafoudres installés en 2004 à la cité du Djoué. Tous les détails relatifs à l'exécution de ces travaux sont consignés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) notamment dans les termes de références élaborés à cet effet.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le cahier des charges y afférant jusqu'au 15 mai 2018, entre 9H et 12H00, auprès du Bureau N° 23 à «L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué».

AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/013/2018 INSTALLATIONS DES PARATONNERRES ET PARAFOUDRES AU BUREAU RÉGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE,

Chaque offre devra comporter trois (3) volets:

• **Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir :**

- une copie de l'extrait du Registre du commerce;
- une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU);
- une copie de la patente de l'année en cours;
- une copie de l'attestation de non faillite;
- une copie de l'attestation de moralité fiscale;
- Une copie d'identité bancaire.

• **Le volet technique sera composé des éléments suivants :**

- l'expérience professionnelle et la liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables;
- la liste et les qualifications du personnel clé (avec CVs);
- la méthodologie à mettre en œuvre;
- la liste du matériel à mobiliser;
- le planning de réalisation des travaux.

• **Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations.**

La soumission présentée sous plis fermé devra porter la mention «CONFIDENTIEL – AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/013/2018: INSTALLATIONS DES PARATONNERRES ET PARAFOUDRES

AU BUREAU RÉGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE», et devra être déposée au plus tard vendredi 18 mai 2018 à 14h00 à l'adresse suivante:

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
B.P.: 6
Bureau de DAF N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée le jeudi 10 mai 2018 à 10 heures avec comme programme:

- 10H00 à 10H30: séance de briefing;
- 10H30 à 11H00: visite de reconnaissance des lieux et;
- 11H00 à 11h30: séance de questions/réponses.

Notes:

- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées;
- Lors de la visite des lieux à l'OMS/AFRO, se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier complet de l'appel d'offres à l'OMS/AFRO.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

OFIS IS IS **INGÉNIERIE & MATÉRIEL INFORMATIQUE**
IT & SERVICES

Quantités limitées

OFFRE SPÉCIALE

Quantités limitées

DELL E514dw

- Imprimante - multifonction - monochrome
- Format : A4
- Résolution : 2400 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, LAN, Wi-Fi
- Vitesse d'impression : 19 ppm

~~192 000^{FCFA}~~
130 000^{FCFA}

Réf.19020405

DELL B5465dnf

- Imprimante - multifonction - monochrome
- Format : A4
- Résolution : 1200 x 1200 ppp
- Interface : USB 2.0, LAN, hôte USB
- Vitesse d'impression : 70 ppm

~~739 000^{FCFA}~~
290 000^{FCFA}

Réf.19020406

DELL 2150cn

- Imprimante laser couleur
- Formats : A4
- Résolution : 600 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, port Ethernet
- Vitesse d'impression : 23 ppm

~~415 000^{FCFA}~~
300 000^{FCFA}

Réf.19020348

DELL B2360dn

- Imprimante laser monochrome
- Formats : A4
- Résolution : 600 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, Gigabit LAN
- Vitesse d'impression : 40 ppm

~~313 500^{FCFA}~~
100 000^{FCFA}

Réf.19020150

DELL B1260

- Imprimante laser monochrome
- Format : A4
- Résolution : 1200 x 1200 ppp
- Interface : USB 2.0, Ethernet
- Vitesse d'impression : 28 ppm

~~173 500^{FCFA}~~
100 000^{FCFA}

Réf.19020267

Une marque **OFIS**

www.ofis-ois.com

[\(+242\) 06 600 0000](tel:+24206600000)

info@ofis-ois.com

unicef | pour chaque enfant

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance | Bureau du Congo Brazzaville
B.P. 2110 | D-34, rue Lucien Fourneau
Téléphone: +242068900090 / +242066525022
Télécopie: +242222814240 | brazzaville@unicef.org | <http://www.unicef.org/congo/french>

Avis de vacance de poste N°507680 (Re-publication)

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter
Un(e) Spécialiste en Protection

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (République du Congo).
- Un diplôme universitaire supérieur (au moins un Master) en développement international, droits humains, psychologie, sociologie, droit international et autre domaine des sciences sociales.
- Un minimum de 5 années d'expérience professionnelle dans la planification du développement social et de la gestion dans la protection de l'enfance et autres domaines connexes au niveau international ; une expérience pertinente dans la protection de l'enfance et des domaines connexes, élaboration d'un programme/projet et gestion dans une Agence du système des Nations Unies ou une organisation est un atout. Une expérience dans des contextes humanitaires et de développement serait également un atout supplémentaire.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler en équipe dans un environnement international et multiculturel.
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Aptitude à diriger et à superviser.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- La maîtrise du français et de l'anglais est

requis. La connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU ou d'une langue locale serait un atout.

Conditions de service

- Contrat Temporaire (364 jours), renouvelable une (1) fois selon les besoins du programme et la validité du poste.
 - Grade: NO-C, selon la grille des Nations Unies.
 - Lieu d'affectation: Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.
- Dépôt de Candidatures au plus tard le 08 mai 2018 à 23 heures 55 minutes
Titre du poste: Spécialiste en Protection, NO-C - Brazzaville
Numéro de publication: 507680

COMMENT POSTULER:

Rendez-vous sur le site UNICEF avec le lien suivant:
<http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/507680>
et CLIQUEZ SUR «APPLY» pour commencer.

IMPORTANT: Les candidats doivent IMPÉRATIVEMENT disposer d'une adresse électronique fonctionnelle avant de postuler.

République du Congo

MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 Unité de Coordination du Projet / Courriel : pstatcongo@gmail.com
 N° Avis : AMI N°05/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Expert en Sauvegarde Environnementale ».

Les objectifs assignés à ce projet sont: (i) renforcer les capacités du système statistique national à produire et diffuser en temps opportun des statistiques fiables et utiles à l'action des pouvoirs publics et à la prise des décisions ; (ii) promouvoir la demande des données statistiques.

II. Mandat

L'Expert en Sauvegarde Environnementale est placé l'autorité du Coordonnateur du Projet. Il apportera un appui technique à l'Unité de Coordination du Projet dans la mise en œuvre du Projet de construction du complexe de l'Institut National de la Statistique (INS) et du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP), et de façon spécifique dans le domaine de ses compétences. Ses missions se déclinent comme suit :

- S'assurer de la prise en compte des questions environnementales dans le processus de mise en œuvre du projet PSTAT et ce conformément au CGES et au CPR du PSTAT, et prendre toutes les dispositions pour assurer l'élaboration des documents y afférents avant la réalisation des investissements afin d'éviter les impacts environnementaux négatifs et de s'assurer de la durabilité des actions menées ;
- Veiller à la mise en œuvre des politiques opérationnelles de sauvegarde de la Banque Mondiale déclenchées dans le cadre du PSTAT, en particulier en ce qui concerne la réduction des impacts environnementaux négatifs potentiels pouvant résulter des travaux de construction du complexe INS-CASP ;
- Assurer le suivi des actions mises en place en concertation avec l'expert chargé de la sauvegarde à la Banque mondiale ainsi que le rapportage et l'appui aux mesures environnementales mises en œuvre...

III. Profil du Consultant

- Avoir un diplôme de Master ou équivalent dans une des disciplines suivantes : Sciences de l'environnement, Développement de l'Environnement, Evaluations d'impact environnemental, Gestion des Ressources Naturelles ou dans des domaines connexes ;
- Avoir suivi des formations complémentaires dans le domaine de la gestion des impacts environnementaux ;
- Solide formation et expérience avérée en matière de sauvegardes environnementales, en particulier celles menées par les politiques de sauvegardes opérationnelles de la Banque mondiale, ainsi que les réglementations et les politiques nationales du Congo, y compris l'aptitude à identifier, analyser et à participer à leur mise en œuvre ; une

expérience dans la mise en œuvre des mesures une expérience dans la mise en œuvre des mesures de:

- Posséder une expérience de terrain d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la gestion des déplacements et restrictions d'accès des populations aux ressources naturelles (analyse des impacts environnementaux, suivi des indicateurs environnementaux, information des populations, etc.) ;
- Expérience opérationnelle d'au moins 3 ans en directives et politiques opérationnelles de sauvegarde sociale des bailleurs de fonds et de préférence la Banque Mondiale ;
- Connaissance des nouveaux critères de performance de la Banque mondiale en matière de sauvegardes environnementales ; bonne connaissance des évaluations environnementales ;
- Expérience sur la prise en compte de la santé, la sûreté et la sécurité en ce qui concerne la gestion des chantiers de construction ;
- Posséder une expérience significative dans la prévention et le règlement des conflits dans le cadre des projets environnementaux et/ou de développement rural ...

IV. Durée de la mission

La durée du contrat est d'une (1) année renouvelable dans les limites de la durée du projet à l'issue d'une évaluation des prestations jugée satisfaisante et suivant état des besoins du Client.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidats à fournir en français sur support papier un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis, une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de ladite mission, tous les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 mai 2018 à 16h00 et porter clairement la mention Candidature au poste «Expert en Sauvegarde environnementale »

A l'attention du Coordonnateur

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE
 L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1,
 PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO.
 Tél : +242 22 613 31 08 / Email : corridor.marche@yahoo.fr**

NN.SS. Urbain Ngassongo et Miguel Olaverri, évêques de Gamboma et de Pointe-Noire

Cinq ans après les prises de possession de leurs sièges

En la fête de la Chaire de Saint-Pierre Apôtre, le 22 février 2013, le Pape Benoît XVI nommait deux évêques au Congo et y créait un nouveau diocèse. Il s'agit de NN.SS. Urbain Ngassongo nommé évêque du nouveau diocèse de Gamboma, dans le département des Plateaux, et de Miguel Angel Olaverri Arroniz, administrateur apostolique du diocèse de Pointe-Noire devenu évêque du même diocèse. Depuis la prise de possession de leurs sièges, cinq ans se sont écoulés.

Mgr Urbain Ngassongo fut installé le 21 avril 2013, 4^e dimanche de Pâques. Gamboma avait vécu un événement religieux exceptionnel comme jamais vécu auparavant dans le département des Plateaux. Premier évêque de ce nouveau diocèse et ordonné évêque, il avait été installé canoniquement sur son siège par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, le consécrateur principal qu'il avait lui-même choisi. C'était au cours d'une messe solennelle célébrée dans la cour de la cathédrale Saint-Pie X de Gamboma prise d'assaut par une foule de chrétiens en liesse, en présence du chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso et son épouse.

Dans son homélie Mgr Milandou avait exhorté la chrétienté à l'amour véritable, à vivre selon les paroles évangéliques. Tandis que Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, invitait le Peuple de Dieu de Gamboma à obéir au nouvel évêque car Mgr Urbain Ngassongo n'est pas l'évêque d'un seul peuple,

mais le pasteur de toute l'Eglise. Dans son adresse en lingala, Mgr Urbain Ngassongo invitait tout un chacun à l'aider et à l'accompagner dans cette lourde charge à travers leurs prières. Dimanche 28 avril 2013, cinquième dimanche de Pâques, ce fut l'ordination et la prise de possession canonique du siège par Mgr Miguel Angel Olaverri (Salésien). Les chrétiens de Pointe-Noire avaient jubilé et rendu grâce à Dieu, pour cette ordination épiscopale reçue des mains de Mgr Pierre Pican, évêque émérite de Bayeux-Lisieux (France), au cours d'une messe solennelle célébrée au Stade municipal de Pointe-Noire, en présence de Mme Antoinette Sassou-Nguesso, épouse du chef de l'Etat et d'autres autorités politico-administratives et militaires locales. La messe fut concélébrée par quatorze évêques et plus d'une centaine de prêtres.

Parmi les temps forts de cette messe figurait en bonne place l'homélie de Mgr Pierre Pican dans laquelle, il se faisait l'écho du message des évêques du



Mgr Urbain Ngassongo

Congo, sur les antivateurs. « Vos évêques du Congo sont dans leur rôle en nous invitant à la vigilance, au discernement, à la conversion réelle de vos pratiques. (...) Ils vous appellent d'urgence à vous engager sur six terrains ou la dignité de l'homme est bafouée, les conditions de vie affaiblies, les abus et excès devenus intolérables. Ils ont retenu ces lieux d'intervention sur lesquels chacun est appelé à s'examiner, à s'engager, à opérer une véritable modification d'attitudes et de sa pratique. Non à la corruption, à l'incivisme, aux déviances sexuelles, à l'impunité, aux atteintes des valeurs démocratiques, à tout ce qui dégrade la relation entre les personnes et dénature la vérité. Chacun de ces « non », vous l'avez remarqué, renvoie



Mgr Miguel Angel Olaverri

à des situations très concrètes que chacun a pu repérer, dont beaucoup peuvent être victimes et dans lesquelles nous pouvons être évidemment, comme acteurs directs », a-t-il dit. Parlant du nouvel évêque de Pointe-Noire, il avait demandé aux chrétiens de prier pour lui. Une série d'allocutions avait précédé la bénédiction finale. Mgr Louis Portella Mbuyu, président de la Conférence épiscopale du Congo, à l'époque, s'était réjoui de voir le nombre des évêques du Congo passer à huit. Dans sa longue allocution Mgr Miguel Olaverri avait remercié toutes les personnalités présentes, avant de s'adresser à ses prêtres, séminaristes et laïcs. Sa devise est: « Que tous soient unis ».

Alain-Patrick MASSAMBA

Un Pasteur nous parle

Mgr Miguel Olaverri, Evêque de Pointe-Noire

A partir de ce numéro, nous donnons la parole à un autre Evêque, après Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville. Mgr Miguel Olaverri, responsable de la Commission épiscopale des médias, nous parle de son diocèse, Pointe-Noire



***Mgr Comment se porte Pointe-Noire aujourd'hui du point de vue pastoral ?**

**Dans le diocèse de Pointe-Noire, nous avons suivi et nous sommes en train de suivre pendant toute l'année la thématique de la deuxième assemblée générale des évêques par rapport à une réflexion générale sur l'interreligieux, le dialogue œcuménique. Nous avons établi tout au long de l'année neuf thèmes de réflexion que nous appelons des formations permanentes pour tous les ouvriers apostoliques du diocèse. Ce thème a suscité un niveau de réflexion générale sur l'œcuménisme. C'est très intéressant parce qu'il y a toujours un partage qui se fait et, pratiquement, la participation des ouvriers apostoliques est presque totale. Si bien que nous avons voulu suivre d'abord cette ligne de réflexion dès la deuxième année, puisque l'an dernier nous avons traité le thème sur l'islam. Par ailleurs, nous avons insisté sur la formation à la présentation des homélies. Ça concerne uniquement les prêtres, mais nous insistons là-dessus, en suivant les lignes-guides tracées par le Pape François.

Et puis au niveau de la réflexion du diocèse sur les laïcs, nous en sommes au troisième trimestre. Nous avons commencé par une réflexion sur l'eucharistie. On avait pris ce thème parce que l'Eglise vit de l'eucharistie. Il nous a permis tout au long de l'année de mener une réflexion trimestrielle. Avant la réflexion par paroisse, on l'a fait pratiquement sur les fascicules qu'on distribuait chaque mois, mais on s'est rendu compte que ça ne permettait pas d'avoir un temps suffisamment long de réflexion. Vous savez, les groupes ont beaucoup plus tendance à réfléchir sur une thématique très courte qui concerne plutôt les groupes eux-mêmes. Nous avons voulu qu'il y ait une heure ou une heure et demie par mois sur une thématique trimestrielle sur l'eucharistie, les réflexions et les partages dans les groupes. Nous avons décidé de choisir chaque année désormais, en dehors de ce que la Conférence épiscopale peut proposer, la réflexion sur un des sacrements de l'Eglise pendant quelques années.

Congrégation du Saint-Sacrement

Père Camillien Brisson est entré dans la joie du Seigneur

Prêtre de la congrégation du Saint-Sacrement, le père Camillien Brisson est décédé le 14 avril dernier au Canada, à l'âge de 85 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 28 avril en l'église du Très Saint-Sacrement, à Québec.

La nouvelle de sa mort a été une douloureuse surprise pour la communauté chrétienne de la paroisse Saint-Pierre Claver de Bacongo, à Brazzaville, où il débarqua en 1964 et s'enracina jusqu'en 1974. Le nom du père Brisson rappelle le passage des prêtres canadiens du Saint-Sacrement à Saint-Pierre Claver de Bacongo. Il était le cinquième à y être affecté, après les pères Armand Flamand, Charles Henri Dubet, Dione Roland et Claude Taffet. Une grande partie de sa vie était toute donnée aux jeunes, car il aimait vivre parmi les enfants de cœur et partager leur vie. Ainsi, il fut un dynamique aumônier du groupe des servants d'autel.

Père Brisson est né dans une famille chrétienne en 1932. Il fit ses études classiques à Terrebonne, puis son noviciat à Québec de 1953 à 1955. Après ses études philosophiques et théologiques à Montréal, il fut ordonné prêtre à Saint-Jacques, le 30 décembre 1962. Après un an de missiologie à Rome, en 1963, il fut affecté à Brazzaville au Congo pendant 10 ans.

De retour au Canada, il fut supérieur de la communauté de Shawinigan, de 1987 à 1990. Élu conseiller provincial et chargé du secrétariat, de 2002 à 2013, il fut supérieur à Montréal jusqu'en 2006, année de sa retraite à Loretteville.

Longtemps, la communauté chrétienne de Saint-Pierre Claver gardera le souvenir de ce prêtre dévoué et jovial qui a servi fidèlement le Christ. Pour les anciens paroissiens, son ministère fut rempli d'une grande bonté.

Qu'il repose dans la paix du Seigneur, il a donné toute sa mesure. Le Seigneur saura lui rendre une mesure débordante.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde (Archidiocèse de Brazzaville)

La mémoire d'Alexandre Piotrowski honorée par une messe

Rappelé à Dieu, le dimanche 8 avril 2018, dimanche de la Divine Miséricorde, à la suite d'une courte maladie, Alexandre Piotrowski a été inhumé mercredi 11 avril 2018, en Pologne. C'était en présence de son fils, l'abbé Bogdan Piotrowski, curé de la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans, dans l'archidiocèse de Brazzaville.

Une messe a été célébrée en sa mémoire vendredi 20 avril 2018, en l'église Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde. Célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, la messe a été concélébrée par Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, le père Giuseppe Comisso, secrétaire de la nonciature apostolique et par plusieurs autres prêtres exerçant leur ministère aussi bien dans l'archidiocèse de Brazzaville que dans le diocèse de Kinkala.

Au début, Clobite Bouka Biona, vice-président du Conseil pastoral paroissial, a prononcé le mot d'usage. C'est l'abbé Mathieu Bakanina, directeur du moyen séminaire Saint-Jean de Kinsoundi, originaire de la paroisse Jésus Ressuscité, qui a prononcé l'homélie.

Né le 30 janvier 1933, à Wojnicz, en Pologne, Alexandre Piotrowski est fils de Joseph Piotrowski et de Sophie Zajac. Il fait ses études primaires à

Saint Jean Katy à Wojnicz. Puis, il suit une formation technique à l'Ecole technique, à Tarnow. Il fait le service militaire comme mécanicien d'avions militaires de 1954 à 1957. Il est responsable de la section des projets, à l'usine des appareils mécaniques à Tarnow où il a travaillé toute sa vie. Il a fait valoir ses droits à la retraite en 1982. Il a travaillé aux Etats-Unis d'Amérique de 1989 à 1998. Marié en 1958, il est père de trois enfants. C'est le 4 août 2018 qu'ils devraient célébrer les 60 ans de leur mariage. Son fils Bogdan a reçu la nouvelle du décès de son père, mais il est resté avec sa communauté célébrer la Miséricorde Divine. « Nous devons saisir les signes des temps qui sont les nôtres. Grand-père Alexandre est mort le dimanche de la Miséricorde Divine et il est inhumé le 11 avril 2018, le jour où la Pologne et l'Eglise universelle célèbrent Saint-Stanislas, évêque de Cracovie, martyr en 1070. », a relevé le prédicateur. Vers la fin de la messe, le

Alexandre Piotrowski



nonce apostolique a présenté ses condoléances à l'abbé Bogdan. Ensuite, ce dernier a remercié tous ceux qui ont partagé sa peine suite au décès de son père.

Intervenant en dernier au cours de cette messe animée par la Schola populaire paroissiale et les deux chorales paroissiales,

Mgr Anatole Milandou a appelé à une attitude chrétienne face à la mort avant de remercier les participants à cette messe qui avait été précédée d'une veillée paroissiale.

G.W.B.

(Tiré du Bulletin paroissial Le Ressuscité)

Diocèse de Ouessou

Publication de bans

Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouessou, a la joie de faire part aux communautés paroissiales du diocèse, aux paroisses d'origine des candidats, aux personnes qui les connaissent, de l'appel à l'ordination sacerdotale des diacres: Guy Hermann Ekessely, Bérangé Charlemagne Bouesso, Ulrich Mikouoh Nzeuh et de l'appel à l'ordination diaconale des séminaristes: Lys Mockoko, Julien Murekezi,

Grâce Jasnel Manima (pour l'Archidiocèse de Brazzaville). Ces ordinations sont prévues le samedi 30 juin 2018, à la cathédrale Saint-Pierre Claver de Ouessou.

Le Droit de l'Eglise rappelle aux fidèles qu'ils sont tenus de révéler, avant l'ordination, à l'évêque du diocèse ou aux curés des ordinands, les empêchements à ces Ordres sacrés dont ils auraient connaissance (Canon 1043).

L'évêque de Ouessou recommande de porter dans les prières les ordinands que le Seigneur appelle à travailler dans sa moisson et dans le diocèse.

45^e anniversaire de la chorale La Colombe (Paroisse Saint-Esprit de Moungali)

Mgr Anatole Milandou a décoré Fidèle Samba Mbouma et Édith Karen Nkourissa

Il y a 45 ans fut fondée la chorale La Colombe, à la paroisse Saint Esprit de Moungali. L'heureux événement a été célébré dimanche 1^{er} avril 2018, au cours de la célébration eucharistique présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, en l'église Saint-Esprit de Moungali. L'archevêque qui avait choisi de célébrer Pâques avec la communauté chrétienne de Saint-Esprit de Moungali, a, au cours de cette messe, décerné des diplômes à deux anciens de cette chorale: Fidèle Samba Mbouma et Édith Karen Nkourissa, pour leur assiduité et ponctualité dans la chorale. Cela en présence de l'abbé Jean Paul Diakondoua Sina, administrateur paroissial, et de plusieurs prêtres..

C'est courant premier trimestre de l'année 1973 que fut créée, au sein de la paroisse Saint-Esprit de Moungali, la chorale des cadets dit Badianséké sur l'initiative du curé: le père Didace Malanda, d'heureuse mémoire. A l'époque, il y avait une messe le dimanche soir à 18h non chantée, car l'unique chorale, la chorale Saint-Esprit se contentait de l'animation de la messe de 9h, le matin et la Scholas, celle de 5h30. Pourquoi chorale des cadets? C'était en comparaison avec la chorale Saint-Esprit (chorale des aînés). La première messe faisant office de sortie officielle fut chantée le 1^{er} avril 1973 à 18 h sous la direction technique de feu Sylvestre Tchakaka dit «Matelot», premier directeur technique de la chorale des cadets. La première messe de Noël 1973 fut accompagnée par les instrumentistes de l'orchestre ballet Les Anges. Chemin faisant, la chorale des cadets grandissant, le besoin de donner à la chorale un nom plus responsable se fit sentir.

la chorale des cadets devint la chorale «Mu Kriste Ndje» c'est à dire: Je suis dans le Christ. En mai 1987, la chorale Mu Kriste Ndje fut invitée parmi



Mgr Anatole Milandou posant avec Edith Karen Nkourissa, Fidèle Samba Mbouma et l'abbé Jean Paul Diakondoua Sina (à l'extr dr.)

La chorale La Colombe animant la messe de son jubilé

d'autres chorales de Brazzaville pour un concert au Palais des Congrès à l'occasion du Symposium littéraire international contre l'Apartheid. Quand arriva le tour de la chorale Mu Kriste Ndje, Hilaire Kimbatsa, maître de cérémonie, écorcha le nom

de la chorale, ce qui donna une petite fausse note à la soirée. Sur ces entrefaites, ce maître de cérémonie conseilla à la chorale de trouver un nom plus souple. Sur ce, chacun des choristes de l'époque proposa une dénomination et un vote fut

organisé au sein de la chorale. La proposition d'Édith Karen Nkourissa: Chorale La Colombe, triompha. Et c'est le dimanche 12 juillet 1987 que la chorale Mu Kriste Ndje fut débaptisée Chorale La Colombe, au cours d'une messe solennelle dite par le curé, l'abbé Isidore Malonga qui, avec l'éloquence qu'on lui connaît, prouva avec des mots justes la proximité entre le nom de la chorale La Colombe et celui de la paroisse Saint-Esprit.

A ce jour, la chorale a deux vétérans: Fidèle Samba Mbouma «Ya A Cat» et Édith Karen Nkourissa. Elle était au CM1 et elle avait à peine 10 ans quand elle a commencé à chanter dans ce qui deviendra la chorale La Colombe.

Gislain Wilfrid BOUMBA
(Sur les notes d'Édith Karen NKOURISSA, choriste de La Colombe)

Paroisse Saint-Thomas de Loulombo (Diocèse de Kinkala)

Appel à la réhabilitation de la paroisse meurtrie par la guerre

A chaque événement politique que traverse le département du Pool, la paroisse Saint-Thomas de Loulombo n'a jamais été épargnée. Guerres de 1998, de 2002-2003, ou encore la dernière en date de 2016, ont toujours pris pour cible la paroisse qui ne peut qu'exhiber ses destructions, les effets de ses pillages à grande échelle et systématiques, les dispersions de sa population et des ouvriers apostoliques. Mais cette furie dévastatrice n'a jamais été un frein pour l'œuvre d'évangélisation. Reconstructions et réhabilitations par l'Eglise et les personnes de bonne volonté pour remettre le tout en état.

Les efforts consentis ont été battus en brèche par la guerre de 2016 qui a provoqué un désastre total: église et presbytère endommagés; portes et fenêtres cassées ou emportées; tous les biens de la paroisse jusqu'aux lits des prêtres vandalisés, éventrés ou pillés. Loulombo aujourd'hui, c'est la grande désolation avec des répercussions directes sur l'évangélisation et sur la vie des populations au quotidien. Mais il faut repartir, se remettre debout toujours et toujours, sinon, c'est la place laissée à la prolifération des antivaleurs!

C'est vraiment une grande désolation qui handicape l'évangélisation et la vie des populations. Mais, en dépit de cet immense sentiment d'émotion et d'effroi, l'évangélisation est une exigence et un gage dans une localité où prospèrent les antivaleurs. Au-delà de tout, il sied de

noter que Loulombo est à 70% catholique. Le village doit son rayonnement à la paroisse, et c'est la paroisse qui alimente le village en eau potable, par exemple. La paroisse et l'église sont des lieux de vie par excellence et de rencontre de gens. Cela est essentiel pour la vie d'une localité.

C'est pourquoi l'absence d'ouvriers apostoliques, des prêtres, constitue un handicap. Sans les prêtres, les populations manquent d'un élément rassurant et ne se pressent pas à encourager les sinistrés à revenir parce que la présence des prêtres rassure et reconforte. Loulombo, l'ex-Dechavanne, doit revivre. Nous lançons par conséquent un vibrant appel aux autorités politiques en général, aux personnes de bonne volonté et particulièrement aux ressortissants des villages Loulombo-Gare, Kimbédi-Gare, Mpassa-Mines, Lombolo, Nzin-



Une vue de la paroisse abandonnée

zi, Toulankoutou, Kimfoutou, Mimpala, Mindou, Moulou, Mamfoulou, Moulou, Nsaka, Louganga, Kimponzi, Moukazou, Ngola-Ndoundou et Kitoundou.

Tels les enfants d'Israël, qui avaient apporté leurs dons pour construire le tabernacle, nous appelons les originaires de ces localités à la paroisse Saint-Thomas. Leurs aides en espèce ou en nature comme le ciment, la peinture, les portes métalliques, les grilles, les

persiennes, les carreaux et toutes autres choses sont les bienvenues.

Faisons renaître ensemble cette paroisse, joyau à la gloire de Dieu et le salut du monde.

Abbé Judicaël-Destin MAGNET

Curé de la paroisse Saint-Thomas de Loulombo

Contact: Tél.: 06 941 47 15/ 05 513 00 36

Email: magnetjudicael@gmail.com

ANNONCE

Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Moungali (10 maisons), à Brazzaville
Réception: lundi, mercredi et vendredi
Heures: 9h30 à 13h30
Nos prix sont à la portée de toutes les bourses
Profitez-en!

Septième dimanche de Pâques-B-

«Qu'ils soient un»

Textes: Ac 1, 15-17. 20a. 20c-26; Ps 102 (103); 1 Jn 4, 11-16; Jn 17, 11b-19

Chers frères et sœurs,

Le chapitre 17 de l'Evangile de Jésus-Christ selon Saint Jean a pour titre, dans la Bible, la prière sacerdotale. Prière sacerdotale dans la mesure où Jésus se présente ici comme un Prêtre qui intercède pour son peuple et plus spécialement pour ses disciples. C'est la grande prière d'oblation et d'intercession de Jésus avant de passer de ce monde à son Père qui peut être aussi considérée comme son testament spirituel. En ce septième dimanche de Pâques de l'année liturgique B, notre Mère l'Eglise, dans sa pédagogie éducatrice, nous donne l'occasion d'en méditer un extrait.

Dans cet extrait, Jean nous présente Jésus en prière. Jésus prie. Il a les yeux levés vers le ciel. Cette attitude orante prouve à suffisance que Jésus confie tout à son Père, il se remet entièrement à Lui et par conséquent attend tout de Lui. Dans cette page d'Evangile, la première intention de prière que Jésus confie à son Père est l'unité de ses disciples, l'unité des chrétiens: «Père saint, garde mes disciples unis dans ton nom, le nom que tu m'as donné, pour qu'ils soient un, comme nous-mêmes». Jésus est conscient des divisions qui peuvent se déclencher après lui dans son Eglise. C'est pourquoi il implore la grâce de l'unité pour celle-ci. C'est ce verset qui justifie le mouvement œcuménique qui veut rassembler tous les chrétiens dans le nom de Jésus c'est-à-dire dans le salut apporté par Jésus, le salut de l'homme et de tout l'homme.

Dès lors, un chrétien qui ne promeut pas l'unité est en contradiction avec son identité profonde. Notre devise nationale s'inspire de cette prière sacerdotale de Jésus: unité, travail, progrès. C'est en vivant l'unité vraie et sincère, l'unité des cœurs et des esprits que le progrès dans le travail se fera voir tous azimuts. Il va sans dire qu'un chrétien congolais qui s'adonne à des attitudes de tribalisme, de régionalisme, de xénophobie sape la prière de Jésus et notre devise nationale qui est parfaitement évangélique. «Oublions ce qui nous divise, soyons plus unis que jamais», renchérit l'hymne national. Mais notre unité doit prendre sa source dans la Trinité Sainte, unité indivisible de Dieu, «pour qu'ils soient un, comme nous-mêmes» dit Jésus à son Père. En Dieu Un et Trine, nous contemplons la perfection de l'unité. Et c'est en suivant ce paradigme que nous serons conduits vers l'unité parfaite, vers Dieu Lui-même.

Aussi, c'est en ayant à cœur l'unité du collège apostolique que Pierre, dans la première lecture de ce dimanche, procède à l'élection de Matthias. Les Apôtres étaient 12 au début, un chiffre hautement symbolique qui représente l'unité du nouvel Israël, l'Eglise corps mystique du Christ. Mais Judas, ayant trahi Jésus, s'était donné la mort. Il fallait donc qu'un autre prenne sa charge pour devenir, avec les Onze, témoin de la résurrection du Christ Jésus afin de rétablir l'unité des Douze. On tira au sort et le sort tomba sur Matthias qui fut donc associé par suffrage aux Onze Apôtres.

La deuxième intention que Jésus confie à son Père est la sanctification de ses disciples dans la vérité: «Sanctifie-les dans la vérité: ta parole est vérité». Dieu seul est saint, et seul Lui peut sanctifier. A l'homme, il est demandé un minimum d'effort de sanctification mais qui doit être soutenu par la grâce du Seigneur. L'appel à la sainteté qui retentit dans cette prière sacerdotale de Jésus ne concerne pas une catégorie de personnes dans l'Eglise mais tous les hommes. Dans sa récente Exhortation Apostolique Gaudete et Exsultate, le Pape François nous a rappelé que «la sainteté est le visage le plus beau de l'Eglise» (n°9). Il en résulte que nous ne devons pas avoir peur d'être des saints là où nous sommes. Seulement, notre effort de sanctification doit se faire dans la vérité c'est-à-dire sans hypocrisie ni flatterie, mais en toute honnêteté, sincérité et transparence envers Dieu et envers les hommes. Par ailleurs, notre combat quotidien pour la sainteté ne peut que nous amener à l'amour de Dieu et du prochain. Et saint Jean, dans la deuxième lecture, martèle que «si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, et, en nous, son amour atteint la perfection.» Chers frères et sœurs, à tout bien considérer, la plus grande maladie dont souffrent notre Eglise et notre société est le manque d'amour. Ce n'est pas le cancer, le sida, le paludisme, mais la non circularité de l'amour vrai entre nous. Demandons au Seigneur la grâce de nous aimer sincèrement. En nous aimant sincèrement, nous marcherons sur le chemin de l'unité, de la paix et de la sainteté.

Abbé Mathias Cédric LOUHOUMOU
Foyer Abraham

Echos des chorales

La chorale Saint-Pie X de l'OMS accueillie à Saint Jean-Baptiste de Talangai

Dans le cadre des rotations inter chorale initiées par le bureau et l'aumônier diocésain des chorales de Brazzaville avec pour objectif primordial le brassage des cultures et l'échange d'expérience, la chorale Saint-Pie X de la cité de l'OMS, dans le 8^e arrondissement Madihou de la ville capitale était dimanche 29 avril 2018, 5^e dimanche de Pâques à la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangai. Accueillie par la chorale Echo du désert, la chorale Saint Pie X était venue partager son expérience, animer et prier à la messe de 11h célébrée par l'abbé Alexis Tobangu, curé de la paroisse et concélébrée par les abbés Enick Mvila et Bertholin Bahoumina, vicaire de la paroisse d'accueil et administrateur paroissial de Saint-Pie X.



La chorale Saint-Pie X

A la fin de la messe, les deux chorales ont eu des échanges fructueux, heureuses de se retrouver et partager ensemble la joie des enfants de Dieu en ce temps

de Pâques. Elles ont loué cette initiative du bureau diocésain qui fait que les chorales se retrouvent et se communiquent.

Pascal BIOZI KIMINOU



Fonds des Nations Unies pour la Population Représentation en République du Congo

Avis de vacance de poste

Vacance de poste	N° 00018145
Date de publication	7 Mai 2018
Date limite de dépôt des dossiers :	25 Mai 2018
Date d'entrée en fonction	1er Août 2018
Titre du poste :	Directeur(trice) des Opérations
Type de contrat et grade :	Fixed Term, NOC (ICS10)
Durée du Contrat :	1 an renouvelable après une période probatoire de 3 mois
Typologie :	Bureau de pays du type 3
Lieu d'affectation :	Brazzaville, avec possibilité de déplacements hors de Brazzaville
Organisation:	UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

I - Contexte et responsabilité

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) est une agence de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances de chacun, femmes, hommes et enfants. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données démographiques dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, que chaque accouchement soit sans danger, que le potentiel de chaque jeune soit accompli. Pour accomplir ces objectifs, le bureau de la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un(e) Directeur(trice) des Opérations.

Sur les conseils du Représentant Résident, le/la Directeur(trice) des Opérations fournira le leadership et le conseil dans tous les aspects de gestion du bureau et de technologie d'opérations, de finances, d'administration, de fournitures et d'informations et de ressources humaines. Son rôle est d'assurer la pleine fonctionnalité et efficacité du bureau, fonctionnant sans à-coup, bien-contrôlé et préoccupé par les résultats ainsi que de faciliter l'exécution du programme et la livraison des biens et services en prévoyant les besoins opérationnels des programmes et des projets.

Le/la Directeur(trice) des Opérations participera activement à la coordination entre le bureau et le système des Nations Unies en République du Congo pour s'assurer que les besoins de l'UNFPA dans le système et dans les groupes de services communs sont satisfaits. Il/elle doit stimuler une attitude de collaboration

en ce qui concerne l'équipe de programme dans le bureau-pays et le groupe des chargés des opérations du système des nations unies au Congo, et soutenir la communication et la coopération entre le siège et le bureau de pays. Le/la Directeur(trice) des Opérations dirige l'équipe des opérations et collabore étroitement avec le personnel de programme dans le bureau.

Les Termes de référence détaillés de ce poste peuvent être consultés dans le site <http://www.unfpa-congo> ou au bureau de la Représentation sis, à l'adresse ci-dessous.

II - Qualifications requis

- Etre de nationalité Congolaise (République du Congo) ;
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 au moins en Gestion, Administration, Economie, Finances, Comptabilité, Audit ou domaine équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la gestion administrative, la comptabilité ou l'audit ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe, et sous pression, dans un environnement multiculturel ;
- Avoir la maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit) ;

III - Autres informations relatives au poste

- Processus de recrutement : sélection sur dossier, test écrit et entretien ;
- L'UNFPA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de recrutement ;
- Seules les candidatures présentant un intérêt pour l'UNFPA recevront une notification ;
- L'UNFPA est un environnement «non-fumeur» ;

- L'UNFPA propose un environnement de travail qui respecte l'équité de genre, la diversité, l'intégrité et l'équilibre entre vie professionnelle et vie sociale. Nous nous engageons à maintenir une balance en matière de genre, et pour ce faire, encourageons les femmes à postuler ;
- Aucun frais n'est requis à aucun moment du processus de publication et de recrutement. L'UNFPA ne sollicite aucune information personnelle n'ayant trait au statut sérologique des candidats et ne fait aucune discrimination sur la base du statut sérologique des candidats.

IV - Dossier de candidature

- Composition

- * Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence ;
- * Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
- * Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
- * Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

- Dépôt de dossiers

Les dossiers peuvent être envoyés ou déposés :

- * Sous pli fermé à adresser à Madame la Représentante de l'UNFPA Congo, avec la mention Candidature au Poste de «Directeur des Opérations»

Bureau de l'UNFPA Brazzaville,
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Centre-ville BP 19012 Brazzaville
République du Congo (Téléphone :
+242 05 521 67 00)

- * Par E-mail à l'adresse suivante : malapet@unfpa.org
Avec pour titre : Candidature au Poste de «Directeur des Opérations»

N.B : Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Brazzaville, le 7 Mai 2018

Barbara Laurenceau

Représentante Résidente
de l'UNFPA au Congo

20e anniversaire de la Société Nationale des Pétroles du Congo

Des cadres et agents honorés par le président de la République

Entreprise publique portée sur les fonts baptismaux en 1998 des cendres d'Hydro Congo, la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) souffle cette année ses 20 bougies d'existence. A cette occasion, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, en sa qualité de Grand maître des Ordres nationaux, a signé, en date du 30 avril dernier, trois décrets dans lesquels il décerne des prix honorifiques à 108 cadres et agents de la SNPC holding et de ses filiales, pour leur dévouement au travail. Lundi 7 mai dernier à Brazzaville, un échantillon de 17 récipiendaires ont reçu leurs distinctions des mains du colonel Norbert Okiokoutina, Grand chancelier des Ordres nationaux.



L'échantillon de personnes décorées

Parmi les récipiendaires du jour figurait Maixent Raoul Ominga, Directeur Général de la Société Nationale des Pétroles du Congo, nommé, à titre normal, au grade de Commandeur. Tandis que les autres l'ont été, à titre normal, aux grades de Chevalier, d'Officier; de la médaille d'or, d'argent, et de bronze. Après avoir réceptionné sa distinction, Maixent Raoul Ominga a, dans son mot de circonstance, exhorté

ses collaborateurs a plus d'ardeur au travail, et à cultiver les valeurs d'unité. Tout en encourageant tous ceux qui n'ont pas été honorés à continuer à travailler davantage. Le Directeur Général de la SNPC a également promis œuvrer efficacement pour la balkanisation du clanisme au sein de la Société Nationale des Pétroles du Congo. «Le chef de l'Etat, en signant ces décrets, nous encourage à bien faire. Vingt ans, c'est

beaucoup, vingt ans, c'est peu aussi. Nous devons profiter de cette marque de confiance, nous devons regarder devant, nous devons faire en sorte que société trouve sa place auprès des autres sociétés sœurs et partenaires. Je l'ai toujours dit, c'est avec vous que nous allons rendre la fierté aux autorités qui nous ont fait confiance», a-t-il affirmé.

Avant de reconnaître que cette décoration du Président de la République est aussi le résultat du travail réalisé par ses prédécesseurs à la tête de la Société Nationale des Pétroles du Congo. «C'est le fruit du travail réalisé par mes prédécesseurs et moi-même aujourd'hui. En portant cette décoration, je pense à mes prédécesseurs, notamment le ministre Bruno Jean-Richard Itoua, M. Jérôme Koko, l'honorable Denis Christel

Sassou-Nguesso, le ministre Calixte Nganongo, bref tous ces gens qui ont sacrifié leur vie, je pense, en dirigeant cette entreprise, parfois sans compter les heures. Aujourd'hui, nous récoltons cette reconnaissance. En tout cas, cette décoration est pour moi un motif de fierté», a conclu le D.G. de la SNPC, qui a pris la résolution de ne laisser personne au bord de la route. A signaler qu'après Brazzaville, une cérémonie sera

organisée dans la capitale économique congolaise, au cours de laquelle les autres cadres et agents de la SNPC holding et de ses filiales recevront, officiellement, leurs distinctions des mains du Grand chancelier des Ordres nationaux. Ce sera, en présence, bien entendu, du Directeur Général de la Société Nationale des Pétroles du Congo. Celui-ci, faut-il le rappeler, avait, lors de sa prise de fonctions, en mars dernier, pris l'engagement d'améliorer la situation de l'entreprise à travers quatre objectifs. Il s'agit de faire de la SNPC une société productrice de pétrole, améliorer les conditions d'approvisionnement du pays en produits pétroliers, améliorer les performances de la SNPC pour qu'elle participe sensiblement au budget de l'Etat, et renforcer les capacités des ressources humaines de cette société, à travers la formation. La décoration des cadres et agents de la SNPC et de ses filiales, on l'espère, contribuera à booster leurs performances et à aider le nouveau Directeur Général de la Société Nationale des Pétroles du Congo à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE (BZV)

EXTRAIT DU REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER

Immatriculation principale au RCCM en date du 11/04/2018
 N° de Registre du Commerce: RCCM BRAZZAVILLE N° RCCM CG/BZV/18 B 7436
 Raison sociale ou dénomination: MEDIA DJOB SERVICES CONGO
 Sigle: M.D.S. CONGO SARLU
 Nom commercial: MEDIA DJOB SERVICES CONGO
 Forme et capital: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 1 000000.00 XAF (FIXE)
 Adresse du siège social: 13, Rue Banziris - Poto-Poto, Brazzaville-CONGO

Administration de la société:
 - Gérant(e)
 Nom patronymique: M. DIOP AMADOU
 Prénoms(s): Seydou
 06, Rue Likouala - Poto-Poto, Brazzaville - CONGO
 Nationalité Congolaise
 Né(e) le 02/08/1962 à Brazzaville
 Pays de naissance: CONGO
 Origine du Fonds: Création
 Activité exercée: Exploitation de la fibre optique, Multimédia, informatique; vente et location des véhicules; import-export, négoce; distribution, représentation commerciale; vente matériels électriques, génie civil et électricité.
 Enseigne: Néant
 Adresse du principal établissement: 13, Rue Banziris - Poto-Poto, Brazzaville - CONGO
 Date de commencement de l'exploitation: 11/04/2018
 Propriétaire - exploitant précédent: néant

Titre et date du journal d'annonces légales: Néant
 Election de domicile pour les oppositions: néant
 Objet social: Exploitation de la fibre optique, Multimédia, informatique; vente et location des véhicules; import-export, négoce; distribution, représentation commerciale; vente matériels électriques, génie civil et électricité.
 RCCM Brazzaville N°RCCM CG/BZV/18 B 7436
 Durée de la société: 99 ans, du 11/04/2018 au 10/04/2117

Date et N° de dépôt de l'acte au Greffe: le 11/04/2018
 Titre et date du Journal d'annonces légales: Néant
 Mode d'exploitation du fonds: Exploitation directe
 Observations: M. DIOP AMADOU Seydou est associé unique.
 Autres établissements dans le ressort: Néant
 Immatriculations secondaires: Néant

Toute modification ou falsification du présent extrait expose à des poursuites pénales. Seul le greffier est légalement habilité à délivrer des extraits signés en original. Toute reproduction du présent extrait, même certifiée conforme, est sans valeur.

Pour extrait certifié conforme et délivré le 11/04/2018

Le Greffier,
 Maître Clément NGATALI
 Greffier en chef, Chef de Greffe

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
 Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE. NOTRE RÉSEAU
 + De 14 agences dans tout le territoire national

Service Clients :
 Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
 Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.
 Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
 (+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires:

NECROLOGIE

Thécia Bahouarika et sa famille informent les parents, amis et connaissances du décès de leur père bien-aimé, Albert BAHOUARIKA, connu sous le nom de «Benoît 16», survenu samedi 28 avril 2018, au CHU de Brazzaville. Le deuil se tient au n°692 de la rue Bayonne (Marché Total, Bazar Congo). La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



République du Congo

MINISTERE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 Unité de Coordination du Projet / Courriel :pstatcongo@gmail.com
 N° Avis : AMI N°04/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN SAUVEGARDE SOCIALE

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Expert en Sauvegarde Sociale».

Les objectifs assignés à ce projet sont: (i) renforcer les capacités du système statistique national à produire et diffuser en temps opportun des statistiques fiables et utiles à l'action des pouvoirs publics et à la prise des décisions ; (ii) promouvoir la demande des données statistiques.

II. Mandat

L'Expert en Sauvegarde Sociale est placé l'autorité du Coordonnateur du Projet. Il apportera un appui technique à l'Unité de Coordination du Projet dans la mise en œuvre du Projet de construction du siège de l'Institut National de la Statistique (INS) et du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP), et de façon spécifique dans le domaine de ses compétences. Ses missions se déclinent comme suit :

- S'assurer de la prise en compte des questions sociales dans l'intégralité du projet PSTAT et ce conformément au CPR du PSTAT, et il prendra toutes les dispositions pour assurer l'élaboration des documents y afférents avant la réalisation des investissements afin d'éviter les conflits et de s'assurer de la durabilité des actions menées ;
- Veiller à la mise en œuvre des politiques opérationnelles de sauvegarde de la Banque Mondiale déclenchées dans le cadre du PSTAT, en particulier en ce qui concerne la réduction des impacts sociaux négatifs potentiels pouvant résulter de déplacements et restrictions d'accès aux ressources naturelles.
- assurer le suivi des actions mises en place en concertation avec l'expert chargé de la sauvegarde à la Banque mondiale ainsi que le rapportage et l'appui aux mesures sociales mises en œuvre..

III. Profil du Consultant

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 4 minimum) en Sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques option Environnementale et Sociale ou disciplines équivalentes ;
- Avoir suivi des formations complémentaires dans le domaine de la gestion des impacts sociaux des projets environnementaux;
- Posséder une expérience de terrain d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la gestion des déplacements et restrictions d'accès des populations aux ressources naturelles (analyse des impacts sociaux, suivi des indicateurs sociaux, information des populations, etc.), dans la mise en œuvre des mesures de sauvegardes sociales de la Banque mondiale ;
- Expérience opérationnelle d'au moins 3 ans en directives et politiques

opérationnelles de sauvegarde sociale des bailleurs de fonds et de préférence la Banque Mondiale ;

- Connaissance des nouveaux critères de performance de la Banque mondiale en matière de sauvegardes sociales et connaissance des évaluations sociales ;
- Posséder une expérience significative dans la prévention et le règlement des conflits dans le cadre des projets environnementaux et/ou de développement rural ;
- Posséder une expérience significative dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement ;
- Avoir une bonne connaissance des questions de genre et de vulnérabilité ;
- Une expérience dans l'élaboration des études environnementales et sociales stratégiques sera un atout ;
- Bonne connaissance en informatique (Word, Excel, base de données, power point ...)
- Bonne aptitude dans le travail et en équipe pluridisciplinaire et sous pression ;
- Bonne maîtrise orale et écrite du français

IV. Durée de la mission

La durée du contrat est d'une (1) année renouvelable compte tenu de ses performances et du besoin du Projet.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidats à fournir en français sur support papier un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis, une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de ladite mission, tous les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 mai 2018 à 16h00 et porter clairement la mention Candidature au poste «Expert en Sauvegarde Sociale »

A l'attention du Coordonnateur

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE
 L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1,
 PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO.
 Tél : +242 22 613 31 08 / Email : corridor.marche@yahoo.fr**

Journée mondiale de la liberté de la presse

Encore des efforts pour rendre professionnelle la presse au Congo

Au Congo, la 25^e édition de la Journée de la liberté de la presse a été célébrée en différé le 4 mai 2018. A Brazzaville, la célébration s'est faite sous la forme d'un débat qui a réuni des acteurs politiques et de nombreux professionnels de média, hommes et femmes, d'organes aussi divers que les radios et télévisions d'Etat et privés, tout comme des journaux de la presse publique et privée.

Véritable moment de réflexions et d'échanges sur les questions liées à la professionnalisation, la déontologie et l'éthique du métier, cette rencontre a été précédée d'un message du Gouvernement rendu public par le ministre de la Communication et des médias le 3 mai, date de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse. C'est Thierry Lezin Mougala, ministre de la Communication, Mme Ana Elisa de Santana Afonso, représentante de l'Unesco au Congo et Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication (C.S.L.C.) qui ont coprésidé les échanges ayant découlé du principal thème retenu à l'occasion: «Médias, justice et Etat de droit: les contrepoids du pouvoir». La journée mondiale de la liberté de la presse est une occasion qui permet de rappeler les principes fondamentaux de la liberté de la presse; d'évaluer la liberté de la presse à travers le monde, de défendre l'indépendance des médias et de rendre hommage aux journalistes qui ont perdu leur vie dans l'exercice de leur profession et à ceux croupissant encore dans des prisons, comme Ghys Fortuné Dombé Bemba du journal Talassa en République du Congo. Quatre communications développées par quatre conférenciers ont constitué le menu du débat et des échanges. Les quatre thèmes retenus, pleins et intenses, enrichis d'expériences combinées ont porté sur: «Pourquoi les médias sont-ils un contrepoids du pouvoir?», «Justice et médias dans un Etat de droit», «Réglementation

et autoréglementation de la liberté d'expression en ligne au Congo» et «Problématique de la gouvernance des médias au Congo». Leur développement a permis aux participants d'engager des échanges pour mieux apprécier les performances de la presse congolaise et d'esquisser des solutions susceptibles de la placer comme quatrième pouvoir, pour qu'elle joue bien et pleinement son rôle dans la société. Après analyse approfondie, les professionnels des médias ont salué les efforts déployés ces dernières années par le Gouvernement congolais en matière de liberté de la presse et du pluralisme de médias. Des faiblesses qu'il faille absolument corriger ont toutefois été relevées et, beaucoup d'efforts restent à fournir pour rendre vraiment professionnelle la presse congolaise, tout comme en ce qui concerne la gouvernance de l'Internet, l'alphabétisation aux médias et à l'informatique ainsi que la protection et la sécurité des journalistes. Embrayant sur les assises de la presse, les participants ont souligné l'urgence de procéder rapidement à l'actualisation et à l'analyse des données sur la situation de la presse au Congo, puisque les derniers états généraux de cette presse remontent à plus de deux décennies. Ils ont souligné par ailleurs l'impératif de prendre en compte les mutations technologiques, l'évolution politique dans le monde et en matière des droits humains, les enjeux de sécurité, l'essor de l'économie du savoir et du numérique, la dynamique de la presse en ligne, ainsi que la gouvernance



Une vue des membres du C.S.L.C. et les professionnels des médias

de l'Internet et des réseaux sociaux. La représentante de l'Unesco au Congo, Mme Ana Elisa de Santana Afonso, a rassuré les participants et les organisateurs de la bonne foi du Système des Nations-Unies d'accompagner le Congo dans le domaine de la gouvernance. «Le Système des Nations-Unies, en général, et l'Unesco, en particulier, a-t-elle fait savoir, demeurent disposés à accompagner le Gouvernement congolais dans ses efforts pour améliorer la gouvernance, notamment: contribuer à la professionnalisation du métier de journaliste et de professionnels de la communication et de l'information; renforcer des capacités pour une presse plurielle, libre et indépendante, fondée sur l'éthique, les normes professionnelles et les principes d'autorégulation du journalisme; développer des médias communautaires tout en soulignant la participation des jeunes et des femmes à ces médias». Mme Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco, dans son message relatif à la célébration de cette Journée, souligne entre autres que «l'idéal d'Etat de droit demande des citoyens bien informés, une transparence des décisions politiques, une publicité des échanges concernant les sujets d'intérêt commun, une pluralité de points de vue qui favorise la formation des opinions et disqualifie les vérités

officielles et les dogmatismes. C'est maintenant à la presse et aux médias en général, sous toutes leurs formes et à travers leurs différents supports, que revient ce pouvoir de formation et d'information.» Pour Philippe Mvouo, «la presse d'aujourd'hui, devenue le quatrième pouvoir se doit de contrebalancer les autres pouvoirs classiques. C'est le poids qui doit servir à équilibrer une force, un autre poids. La presse a donc un rôle de "chien de garde" face à l'action du Gouvernement et aux agissements des grandes institutions au sein de la société.» Il a annoncé en outre que les assises de la presse se tiendront en octobre 2018. Le ministre de la Communication, commentant à l'occasion le message du Gouvernement rendu public le 3 mai, a déclaré que la position du Gouvernement consiste à indiquer que sur le plan institutionnel et de la gouvernance du secteur de la presse, le Congo s'est conformé depuis l'avènement de la démocratie, et surtout avec l'adoption des lois promulguées courant 2001 par le président de la République, qui gouvernent notre secteur selon les règles établies, confortent et protègent la liberté de la presse, de l'information et de la communication dans notre pays.

Philippe BANZ & Pascal BIOZI-KIMINOU

Enseignement supérieur

La modernisation de l'université Marien Ngouabi se poursuit

Après la construction des amphithéâtres de plus de 1.600 places, pour palier le problème crucial de pléthore dans différents établissements de l'Université Marien Ngouabi; l'extension, entre autres, de la direction rectoriale et de la direction générale de scolarité et des examens, le temps est à la numérisation des différents services de cette entité pour offrir en temps réel aux étudiants les meilleurs services possibles, selon les normes en la matière.

Pour se rendre compte de l'effectivité de la digitalisation de la scolarité centrale considérée comme le cœur de l'Université Marien Ngouabi, notamment en matière de gestion des étudiants, Bruno Jean Richard Itoua, ministre l'Enseignement supérieur, accompagné de Jean Rosaire Ibara, recteur, s'y est rendu mercredi 25 avril dernier. Il ressort de cette visite des services de la scolarité centrale que désormais, l'étudiant n'a plus à passer plusieurs jours pour être en possession de sa carte d'étudiant et même de son diplôme à l'issue de sa formation; l'informatisation de cette entité ayant apporté en partie une réponse à cette préoccupation. Ces dernières années, le gros carton pliable ou l'ancienne carte

d'étudiant a cédé sa place à une carte biométrique. L'avantage aujourd'hui c'est qu'au-delà de la biométrie, la carte est servie à l'étudiant le même jour. Pourvu que celui-ci, muni de son attestation d'inscription et de sa déclaration de recettes, se présente dans les locaux de la scolarité centrale le jour où son établissement est programmé. Une photographie lui est faite sur place, et les données du demandeur de la carte pré-enregistrées dans le système d'information et de la communication interne, après transmission de son dossier d'inscription par sa scolarité de tutelle. La photo prise et l'ensemble de renseignements sur l'étudiant sont automatiquement traités via un logiciel, et fixés sur la carte qui est remise à l'étudiant quelques minutes après.



Bruno Jean Richard Itoua et Jean Rosaire Ibara

Pour le ministre Itoua, il est hors de question que dans la volonté d'excellence qu'affichent les responsables de l'Enseignement supérieur au Congo, la scolarité centrale de l'Université Marien Ngouabi ne soit pas dans le peloton de tête... C'est une étape importante qui vient d'être franchie, mais le problème n'est pas entièrement résolu. Car il est question de connecter, dans un même réseau,

tous les services de scolarité des 11 établissements de l'Université Marien Ngouabi. Ainsi, tous les services interconnectés, «toutes les questions relevant des examens, de notes, de dérivés éventuelles, etc. ne seront plus qu'un lointain souvenir», a conclu le ministre.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Formation qualifiante et insertion socioprofessionnelle

Impact des financements FAPI sur les O.S.C. et les bénéficiaires

L'étude relative à l'évaluation de l'impact des financements du Fonds d'appui (FAP) 1 pour l'an 2011 sur les bénéficiaires directs et les dispositifs mis en place par les Organisations de la société civile (OSC) de la plateforme EFI de Brazzaville a été validée officiellement mardi 24 avril 2018. C'était au cours d'un atelier organisé à Brazzaville par la Fédération congolaise des associations professionnelles des artisans et métiers (FEPACAM) et le Club jeunesse infrastructures et développement (CJID), dirigés respectivement par Firmin Eman et Merols Diabankana Diabs.



Des participants à l'atelier

L'objectif spécifique de cette étude a été d'identifier les problèmes rencontrés dans les dispositifs de formation, de les analyser et de donner la situation des personnes formées par les O.S.C. Mettre à la disposition des O.S.C. un certain nombre d'outils de planification a été également un des objectifs de cette étude. Présentée par Marc Bassidi-Zola, planificateur-économiste et consultant à cet effet, l'étude soutient que sept années après la mise en œuvre de la convention conclue entre le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA) et des OSC relevant de la plateforme Education, formation et insertion (EFI)/Brazzaville - convention relative aux actions de formation qualifiante et d'insertion socio-économique des jeunes désœuvrés - l'impact des financements réalisés a permis d'aboutir aux résultats suivants: les centres de formation ont tous été formés à l'exception du centre de formation du CJID qui est dans une logique de pérennisation grâce à la donation; les centres de formation situés dans les zones géographiques à risque ont été pillés: équipements et matériel, immeubles vandalisés et biens emportés. En dépit d'un niveau de satisfaction de 75% pour le volet formation, l'étude souligne que 25% des apprenants sont insatisfaits à cause d'une formation au rabais, avec pour conséquence des formations complémentaires en d'autres lieux; des équipements insuffisants de formation et de bas niveau; des formations orientées vers des métiers de subsistance et non de professionnalisation; une quasi absence de collaboration technique avec les services nationaux en charge de la formation qualifiante de la jeunesse, du travail; un plan de financement insuffisamment encadré; un processus d'insertion socio-professionnelle mal assuré; un plan de financement mal exécuté; un plan de communication cruellement absent; une option de groupe de production solidaire inadaptée et opérationnelle; une insertion individuelle dominante.

Quant aux options et mesures, l'étude fait mention du renforcement du cadre institutionnel des Conventions: obligations financières, suivis et évaluation; renforcement des capacités conceptuelles des O.S.C. en termes de recherche vers des formations métiers durables et de qualités et non de subsistances (réalisations de la faisabilité des études de marché); amélioration de la collaboration technique avec les services nationaux; renforcement du cadre de mise en œuvre du plan de financement; mise en place d'un plan de communication des O.S.C. bénéficiaires et amélioration du processus d'insertion socio-professionnelle. Remerciant l'Agence française de développement (AFD) et le PCPA pour le travail qu'ils réalisent, Firmin Eman a affirmé que l'étude réalisée a été validée avec amendement. Il a ajouté qu'au niveau du PCPA, quatre associations de Brazzaville (CJID, ASAV, AED et CUDEV) avaient soumis des projets, dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle. Elles ont formé des filles et garçons dans diverses formations. Reste à évaluer la suite de cette insertion socioprofessionnelle.

Alain-Patrick MASSAMBA

GRILLE TARIFAIRE DE RADIO MAGNIFICAT

La Radio Magnificat, sur 93.5Mhz, vous informe qu'elle se met au service de vos exigences d'annonce avec la plus extrême des disponibilités. La grille de ses tarifs se présente comme suit:

- Communiqué nécrologique: 1500F/Jour pour 5 diffusions
- Communiqués divers: 2000F/J pour 5 diffusions
- Spot conception: 25 000F/ J pour 30 secondes
- Spot diffusion: 5000 F les 30 secondes
- Retransmission de Messe: 60.000Fr



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE
ET DE L'ALPHABETISATION

PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME
EDUCATIF (PRAASED)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/2018 /MEPSA/UCP-PRAASED
«Recrutement du Responsable de la Composante 3 (RC 3) du PRAASED»

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-finance le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: recrutement du Responsable de la Composante 3 (RC 3) du PRAASED.

II. Mission du Responsable de la Composante 3 (RC 3) du PRAASED.

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le ou la Responsable de la Composante 3 (RC3), a la charge de veiller à une bonne planification, mise en œuvre et supervision de l'ensemble des activités relevant de la composante 3 qui consiste à «Mettre en place un système éducatif performant».

III. Tâches et responsabilités (extraits des termes de référence)

- Promouvoir toutes les activités visant l'amélioration des systèmes de gestion, notamment la mise en place du Système d'Information de Gestion de l'Education (SIGE), son alimentation en données et son mécanisme de pérennisation;
- **Superviser:**
- le processus de production des annuaires statistiques scolaires
- les activités de diagnostics institutionnels, de réorganisation/restructuration et de renforcement des capacités des structures centrales et départementales du MEPSA;
- la mise en place d'un système de redevabilité par des indicateurs de performances, au niveau de l'UCP, central et départemental du MEPSA et des établissements cibles;
- en étroite collaboration avec le Ministère de l'enseignement supérieur, la réalisation des études stratégiques dont l'assurance qualité, visant l'amélioration de la qualité de l'éducation tout en améliorant les capacités d'accès liées à l'offre et la demande dans l'enseignement supérieur public et privé;
- toutes autres études stratégiques qui seront menées dans le

cadre du projet dans la promotion de la transition de l'enseignement secondaire vers le supérieur.

- Assurer les relations avec les structures indépendantes de contrôle des résultats (acteurs communautaires, privés...) et le renforcement de leurs capacités;
- une bonne coopération avec les structures relevant des deux autres secteurs de l'enseignement dans le travail de la sous-composante 3.4,
- Etre redevable de la performance technique et budgétaire de la Composante 3 par trimestre et par an.

IV. Profil et qualifications requis

Le candidat doit:

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire au moins de niveau maîtrise/master planification, statistiques, économétrie, économie de l'éducation, en systèmes d'informations, en sciences de gestion et des technologies de l'information ou équivalent;
- Avoir au moins 5 ans dans la mise en place et gestion des systèmes d'informations;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dont au moins 5 ans en gestion de base de données et/ou pilotage des projets/programme (planification, budgétisation, suivi-évaluation, gestion de base de données...). Avoir une expérience dans la gestion des systèmes d'information du secteur de l'éducation serait un atout;
- Avoir de bonnes capacités managériales, d'organisation et de communication;
- Savoir travailler en équipe et dans un environnement multiculturel;
- Etre pro-actif;
- Avoir une bonne connaissance et maîtrise de l'outil et logiciels informatiques (word, excel, powerpoint, base de données...)
- Avoir une maîtrise du français parlé et écrit. Un bon niveau en anglais serait un atout.

V. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de:

- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae détaillé;
- des copies légalisées des diplômes et tout autre document justifiant la formation;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine;
- Noms et adresses de trois personnes de référence.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

VI. Processus de recrutement

Le processus comprendra:

- Une analyse des dossiers;
- Un test écrit;
- Un entretien devant un panel.

Les candidatures féminines sont encouragées.

VII. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous plis fermé, au plus tard le 18 mai 2018 à 16 heures, heure locale avec mention «Avis de recrutement d'un Responsable de la Composante 3 (RC 3) du PRAASED».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Unité de Coordination du PRASED
À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO,
Coordonnateur du PRAASED
Adresse: 164 Avenue Maréchal LYAUTEY, en face
du CHU, à côté de l'UNESCO
E-mail: praaseducp@gmail.com,
Téléphone: 06 644 75 07,
Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 2 mai 2018

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE
ET DE L'ALPHABETISATION

PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME
EDUCATIF (PRAASED)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 05/2018 /MEPSA/UCP-PRAASED
«Recrutement d'un(e) Responsable en Suivi-Evaluation du PRAASED»

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-finance le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : recrutement d'un Responsable en Suivi-Evaluation du PRAASED.

II. Mission du Responsable en Suivi-Evaluation du PRAASED.

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, le Responsable en Suivi-Evaluation (RSE), est chargé de veiller à un suivi quotidien de la bonne planification et exécution des activités du PRASED et d'alimenter le cadre des résultats du Projet dont les indicateurs fixés sur la durée de l'exécution du projet.

III. Tâches et responsabilités (extraits des termes de référence)

- Mettre en place les outils de suivi et d'évaluation nécessaires pour une planification cohérente, et le suivi des résultats des activités de toutes les composantes du projet;
- Mettre en place une base de données issue des outils d'évaluation qui est régulièrement remise à jour et informe sur tous les indicateurs du projet;
- Apporter son appui technique aux cadres des structures du MEPSA et celles des autres ministères et/ou partenaires, impliquées dans la mise en œuvre des activités du projet dont celles relatives à la collecte des données;
- Travailler en étroite collaboration avec les responsables des composantes et les autres membres de l'UCP sur l'élaboration:
- du plan de travail et le budget annuel des activités du projet (PTBA), en lien avec le cadre des résultats du projet;
- d'un chronogramme détaillé de mise en œuvre des activités du projet par composante;
- des prévisions budgétaires trimestrielles du projet;

- des prévisions de décaissement trimestrielles du projet;
- des prévisions sur les indicateurs cibles du cadre des résultats;
- des rapports trimestriels et annuels du projet
- Préparer les missions d'assistance technique nationale ou internationale et suivre l'application de leurs recommandations ;
- Organiser les missions de terrain de suivi, d'évaluation et de supervision des activités;
- Exécuter toute autre tâche requise par le Coordonnateur dans le cadre des activités du Projet.

IV. Profil et qualifications requis

Le candidat doit avoir le profil et les compétences minimales suivantes:

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire au moins de niveau maîtrise/master en statistique, économétrie, économie de l'éducation, économie, gestion, démographie ou autre domaine équivalent;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles dont au moins cinq (5) ans d'expérience pertinente dans un poste de suivi évaluation; une expérience similaire dans la conception et la mise en place des outils et système de suivi-évaluation des projets/ programmes, dans le secteur de l'éducation serait un atout;
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de base (MS-Office);
- Avoir une excellente maîtrise des logiciels clés dans le suivi-évaluation et bases de données (STATA, SPSS, Access);
- Savoir travailler en équipe et dans un environnement multiculturel;
- Avoir d'excellentes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse;
- Avoir une maîtrise du français parlé et écrit et un bon niveau en anglais;
- Etre pro-actif et disponible.

V. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de:

- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae détaillé;
- des copies légalisées des diplômes et tout autre document justifiant la formation;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine;
- Noms et adresses de trois personnes de référence.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

VI. Processus de recrutement

Le processus comprendra:

- Une analyse des dossiers;
- Un test écrit;
- Un entretien devant un panel.

VII. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous plis fermé, au plus tard le 18 mai 2018 à 16 heures, heure locale avec mention «Avis de recrutement d'un Responsable en Suivi-Evaluation du PRAASED».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Unité de Coordination du PRASED
À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO,
Coordonnateur du PRAASED
Adresse: 164 Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU,
à côté de l'UNESCO
E-mail: praaseducp@gmail.com ,
Téléphone: 06 621 38 33/ 06 644 75 07,
Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 03 mai 2018

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

Georges Mazenot parle de la Likouala Mossaka

Le dernier administrateur des colonies, resté en poste en République du Congo, jusqu'à la veille de la Révolution (août 1963) a soutenu une thèse sur la Likouala Mossaka (janvier 1968) territoire actuel des départements de la Cuvette de l'Ouest et de la Cuvette.

Par **Lecas Atondi-Monmondjo**



C'est un document précieux, éclairant l'histoire de Pierre Savorgnan de Brazza et des expéditions militaires engagées par ses collaborateurs, dans cet espace investi par les compagnies concessionnaires et par les missionnaires spiritains de Mgr Prosper Augouard. Le principe qui guidait tous ces Français était que le pays étant sans maîtres, donc à bon à être dépecé et distribué aux colons.

Des rectifications : Avuru = Afourou

Georges Mazenot a accédé aux archives de l'Evêché de Fort-Roussel, à celles de la Préfecture de la Likouala Mossaka et il a également travaillé à partir des archives d'Outre-mer. Il subsiste des confusions sur l'identité des populations riveraines, ayant le 11 juin 1878, barré la route à la colonne de Savorgnan de Brazza et ses laptots sur l'Alima. Les Afourou ou Bafourou ne sont pas une onomatopée désignant le bruit d'un oiseau battant ses ailes à la surface de l'eau. Le père Jean Jean, même, pensait qu'il s'agissait du bruit de pagaies. La vérité est que Avuru en mbosi désignait les étrangers, des gens venus d'ailleurs, en l'occurrence de Brazza et ses laptots. Ce furent les

Likouba qui affrontèrent l'explorateur. Ils n'étaient pas des Afourou ni des Avuru. Commerçants, ces gens sillonnaient le fleuve Congo et ses affluents pour échanger le poisson fumé, les poteries et autres marchandises pour le manioc.

Les notes de Mazenot précisent que des payeurs guerriers autour des Bolondza tombaient à l'eau touchés par les balles, mais lui, le chef tenant tout haut son fétiche, haranguait son monde sans être atteint.

De Brazza emprunta des chemins de terre, et s'en alla vers les Plateaux en traversant le pays de Mberé et Mboko et atteignit les Salines Ma M'Okoua. Les commentateurs rapportent que cette hostilité vécue sur l'Alima conduisit de Brazza à négliger cette partie du Nord Congo. Des années plus tard, Dechavannes, Ballay et Jacques de Brazza firent des explorations pour soumettre ces populations au pouvoir français.

Les compagnies concessionnaires

Mazenot écrit : « C'était une grande idée du XIX^e siècle finissant en matière de colonisation grâce au concours des sociétés commerciales, le développement économique de nos possessions en

Afrique Centrale... On sait par des travaux récents le rôle important joué par Brazza dans l'adoption des textes instituant le régime concessionnaire » (Tome 1 de la Thèse, p. 124). Cependant les compagnies concessionnaires se limitèrent à la cueillette des pointes d'ivoire et du caoutchouc. Cette politique de concession eut comme objectif de récupérer l'impôt, tantôt en nature, tantôt en monnaie fiduciaire pour financer le budget de la colonie. Ainsi donc les chefs de postes et de stations (personnels administratifs) incitaient les populations à travailler dur pour s'acquitter de l'impôt de capitation. Les populations ne comprenaient pas pourquoi elles devaient payer les impôts ; elles ignoraient que depuis Paris, par décret, elles avaient été transformées en possessions des compagnies devenues maîtresses des matières premières, des forêts et des hommes vivant sous l'espace de la compagnie concessionnaire. Et même les limites de ces compagnies concessionnaires n'étaient

pas claires. Il fallut des réajustements, surtout pour épargner des chevauchements avec les territoires de l'Etat Indépendant du Congo, et les possessions françaises. Les dissensions achoppent entre concessionnaires à tel point que certains jettent l'éponge et renoncent à la partie. La plus connue des concessions fut celle attribuée aux frères Tréchet. Ils ne furent pas de ceux qui investirent le plus. Ils engagèrent 300.000 F. De Brazza joua de son influence pour que leur soient concédés des crédits. La Compagnie Française du Haut Congo vit le jour en 1899.

D'autres acteurs furent engagés sur le terrain. La Société de l'Afrique Centrale au capital de 2 millions des francs. La Société Française de l'Afrique Equatoriale au capital de 10 millions, la Société Française du Congo et l'Alimaïenne. Toutes ces sociétés reçurent des milliers d'hectares. Certains avaient des activités s'étendant jusqu'à la Lobaye, devenue plus tard territoire de l'Oubangui Chari. A Ntongo sur l'Alima, un cimetière d'agents de l'Alimaïenne témoigne de leur présence. Ces compagnies incitaient souvent l'administration à créer des postes et stations pour implanter le pouvoir administratif quand des agents de société entretenaient des relations peu harmonieuses avec les populations ; elles dressaient un rapport circonstancié à l'administration centrale à Brazza qui y dépêchait des forces de répressions pour imposer l'ordre, et à Kanguini (Owando) le poste de Fort-Roussel fut implanté, à partir des plaintes de l'agent Doen de Lambert gérant une factorerie à

Linnengué. 71 miliciens commandés par Bobichon vinrent à bout de la résistance d'Ekaka et de Kororo et imposèrent un poste de contrôle, après les bagarres sur la Loussa et Kanguini. Owando fut détruit avec des habitations incendiées.

Les pérégrinations des hommes de Savorgnan De Brazza




Les populations de la Likouala Mossaka furent soumises par la force, même si les chefs signèrent des traités avec les chefs de la colonie française faite des miliciens, ou laptots surtout des Sénégalais. Albert Dolisie arriva à Nkunda le 8 juin 1887 et fut attaqué dans les environs de Mossaka. Il battit en retraite, après avoir signé 22 traités avec les chefs. Dolisie remonta l'Oubangui, peu à peu où fut fondé le poste de Bangui en 1889. Un poste de douanes fut ouvert à Bonga en 1889 et fut supprimé en 1904. Furent alors créés les postes de Loukoléla et de Liranga. Sur l'Alima furent installés les postes de Dielé, Okoyo et Lekety. Lekety fut l'œuvre de Dechavannes en 1884. Dufourcq est installé à Pombo et Ponel à Lekety. L'œuvre coloniale souffrit du manque de personnel. Dielé aménagé pour le montage des vapeurs fut abandonné. A partir des postes créés, les conquêtes, voire des campagnes de répressions furent menées. Poumeyrac en 1889 lança, à partir des Dielé, une expédition chez les Baboma et les Kukuya (Tome 1, page 110). Michaud fit état de l'hostilité de la terre Ampo qui avait attaqué les villages voisins, lesquels avaient fourni des

porteurs aux Blancs. Il profita d'un détachement de 40 miliciens commandés par Juchereau et sévit sans états d'âmes (Tome 1, page 111). Les téké furent fort hostiles, opposés à l'occupation de leur terre. A la même époque Mgr Augouard écrivait : « On commence à comprendre le tort qu'on a eu de distribuer tant de cadeaux à tort et à travers » (Vingt-huit années au Congo, vol. 2, page 489).

Il eut un constant mouvement de va et vient, ouverture et fermeture. Le poste de Lekety fut fermé en 1897 par Brazza arguant des difficultés financières. Le poste de Lekety fermé, donna l'occasion à Augouard d'y fonder une mission Notre Dame, où deux prêtres spiritains s'installèrent dans les anciennes structures de l'administration.

C'est à ce moment-là qu'on accusa les actions de De Brazza de véritables gouffres financiers. Il fut donc relevé de sa charge de Commissaire Général. Et la mission Saint Louis de Liranga fut accueillie par l'Administration comme une excellente initiative. Augouard eut envie de s'installer à Kwamouth. On observa que le poste de l'administration ouvert ou fermé donne l'occasion aux missionnaires de s'implanter, reprenant ainsi les installations, même en piteux état. Liranga poste aura disparu par décision d'un arrêté du 20 août 1904. Un temps, ce fut le poste le plus en vue du Nord Congo après Brazzaville.

La société hollandaise NAHV dont les vestiges à Brazzaville sont marqués par un cimetière près le fleuve Congo possédait une factorerie à Bonga. Car à la Conférence de Berlin, il avait admis la libre circulation du commerce sur le fleuve Congo et ses affluents, à tous, non exclusivement aux Français et Belges.

MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
 Projet Dorsale à Fibre Optique
 CAB Congo
 Unité de Coordination du Projet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/F/2018/MPTEN/UCP-CAB-CG
ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES

Prêt N°: 2000200000001
 Réf.: PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE (CAB)

1. Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique (MPTEN) / Unité de Coordination du Projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (UCP/CAB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir trois (03) véhicules utilitaires. Ces véhicules sont à livrer au siège du projet CAB, Rue LOCKO Isaac derrière l'ambassade des Etats Unis d'Amérique, Tél: (00242) 06 835 00 41, E- mail: contact@cabcongo.com dans un délai de deux (02) mois.
2. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Rue LOCKO Isaac, derrière l'ambassade des Etats -Unis de 8h00 à 16h 00. Ils peuvent également l'obtenir à l'adresse mentionnée ci avant.
3. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 100.000 FCFA. Le paiement pourra s'effectuer en espèces au siège du projet CAB.
4. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après: Rue LOCKO Isaac derrière l'ambassade des Etats Unis au plus tard le jeudi 07 juin 2018 à 16h 00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Rue LOCKO Isaac, derrière l'ambassade des Etats -Unis le lundi 11 juin 2018 à 16h 30.
5. Les offres doivent être valides pendant une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres.
6. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de Un Million (1.000.000) FCFA. La garantie peut être libellé dans une monnaie librement convertible ou d'une garantie bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).

Fait à Brazzaville le 04 mai 2018

Yvon Didier MIEHAKANDA
 Coordonnateur du projet CAB

Conférence-débat à l'occasion de la Journée internationale du livre Ouvrir les handicapés visuels aux champs de la lecture et de la culture

La célébration de la Journée internationale du livre a été le prétexte choisi par l'Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo (ANADVC) et le Centre d'information des nations unies (CINU) d'organiser, en différé, le jeudi 26 avril dernier à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème: «**Accès des aveugles et déficients visuels au livre: cas du livre audio avec l'expérience de Vues et voix au Canada**». C'était en présence de Mmes Lydie Pongault, Ana Elisa Santana De Afonso, et Marie Marie Françoise Tombet, respectivement conseillère du chef de l'Etat à la culture et aux arts, représentante de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation et la culture (UNESCO) au Congo et conseillère à l'éducation de base au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

«La particularité de cette conférence-débat est de chercher à désenclaver les personnes porteuses d'handicap visuel et de les ouvrir au champ de la lecture et de la culture sans aucune restriction», a indiqué Emmanuel Bati, secrétaire général de l'ANADVC, dans son allocution.

«Le livre accompagne l'histoire de la pensée humaine. A travers le livre, nous apprenons la beauté et les couleurs de la nature. Il nous fait voyager, c'est un moyen d'avoir une ouverture sur le monde», a, pour sa part, affirmé la représentante de l'UNESCO.

Ouvrant la série des communications, Jean-Blaise Bilombo, écrivain, a dégagé l'importance du livre et de la lecture: «Le livre et la lecture sont utilisés comme des véhicules de savoirs et de culture, un assemblage des pages capitalisant les informations. Le livre, pour le déficient visuel, est un impensé, car le malvoyant peut l'avoir entre ses mains, mais ne sachant pas lire

et donc, le contenu ne lui est pas accessible. Le livre audio, quant à lui, est utilisé comme une adaptation fidèle d'un texte ou livre publié au préalable. C'est un outil vital et primordial



Les officielles

pour les déficients visuels. C'est une expérience très avancée au Canada avec l'association Vues et voix, un organisme culturel, éditeur et diffuseur d'œuvres sous la forme audio qui fait ses



Rostand Christel Sita

preuves dans ce domaine». Dans son plaidoyer, Jean-Blaise Bilombo a souligné les obstacles que rencontre



Jean-Blaise Bilombo

faire pour que le déficient visuel sorte de la caverne où il se trouve à la lumière et à la prise de parole; faire que les pouvoirs publics aient plus d'attention sur les déficients visuels, afin que ce projet soit concret et efficace, et non un rêve chimérique», a-t-il conclu.

Membre du bureau de l'Union nationale des handicapés du Congo (UNHACO), M. Rostand Christel Sita a axé son intervention sur l'importance du braille: «Le braille est utilisé comme moyen de communication qui ouvre l'accès à la lecture et à l'écriture codifiées qui se basent sur des lettres, les caractères tactiles à la faveur des non-voyants. Ce procédé a été inventé en 1829 par Louis Braille. De plus, par le braille, le déficient visuel peut accéder à la connaissance, autrement que par l'audition(...)».

En définitive, par le braille, le déficient visuel trouve un épanouissement social et acquiert

Tarifs d'abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article sur le nouvel opus de l'association Lembol, publié en page 14 de l'édition du jeudi 3 mai dernier. «Otwere», le titre éponyme de la nouvelle œuvre, signifie justice traditionnelle, dans la tradition mbochi, et non kouyou, comme nous l'avons malencontreusement écrit. Toutes nos excuses à nos lecteurs et aux membres de l'association Lembol pour cette erreur.

une meilleure autonomie par la lecture et l'écriture. Il est souhaitable de vulgariser cette technique tant chez les déficients visuels que chez ceux qui sont encore valides.» Dans leur plaidoyer, les aveugles ont relevé que les livres en braille sont rares. Les pouvoirs publics et les partenaires au développement doivent s'investir pour ne pas limiter leurs connaissances. Aujourd'hui, l'emploi est fermé aux déficients visuels, pourtant, «perdre la vue n'est pas synonyme de perte de connaissances», ont-ils fait savoir. Or, il s'agit, aujourd'hui, de s'arrimer

aux Objectifs du développement durable (ODD), afin de ne laisser personne pour compte. Pour terminer, M. Léon Simon Nkenzo a reconnu les efforts, bien qu'insuffisants du Gouvernement congolais en collaboration avec la Banque Africaine de Développement (BAD) et d'autres partenaires depuis 2013 pour la réhabilitation de l'Institut national des aveugles du Congo (INAC), sa bibliothèque, sa salle informatique et ses moyens de transport.

Victor GUEMBELA

INSERTION LEGALE

ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA
NOTAIRE A POINTE NOIRE (république du Congo) centre-ville, avenue Charles de GAULLE
(en face du supermarché CASINO) TEL.: 06 848 55 38 /05 014 14 11
EMAIL: gabrielle.dekodia@gmail.com

SOCIETE DENOMMEE TOTAL E&P CONGO, SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 20.235.301,20 USD, SIEGE SOCIAL: POINTE NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO) CENTRE VILLE, AVENUE RAYMOND POINCARÉ, BP: 761, RCCM CG/PNR/08 B 625

1/ Aux termes de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 04 juillet 2017 à 10h, objet d'un procès-verbal enregistré à POINTE NOIRE TIE-TIE le 05 mars 2018, F°055/4 N°210, déposé au rang des Minutes de Maître Gabrielle DE KODIA le 1er mars 2018, dépôt enregistré au centre des impôts de POINTE NOIRE TIE-TIE le 05 mars 2018 F°055/3 N°209, les actionnaires ont décidé, savoir, de :

a) Ratifier les nominations de Mmes Gwenola JAN, Marie-Joëlle MINORET et Monsieur Sylvain RIBA comme nouveaux administrateurs cooptés en Conseil d'administration le 11/07/2016 ;

b) Renouveler les mandats d'administrateurs de Madame Gwenola JAN, Messieurs Khalid AL RUMAIHI, Ahmed A. AL-AHMED, Pierre JESSUA, Frédéric AGNES et Sylvain RIBA.

Actes ayant fait l'objet d'un dépôt enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce le 12 avril 2018 sous les références 18 DA 1988.

2/ Aux termes du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 04 juillet 2017 à

10h30, objet d'un procès-verbal enregistré au centre des impôts de POINTE NOIRE TIE-TIE le 05 mars 2018, F°055/8 N°214, déposé au rang des Minutes de Maître Gabrielle DE KODIA le 1er mars 2018, dépôt enregistré au centre des impôts de POINTE NOIRE TIE-TIE le 05 mars 2018 F°055/5 N°211, les administrateurs ont, savoir :

a) Renouvelé le mandat de Monsieur Pierre JESSUA comme Directeur Général de la société ;

b) Renouvelé le mandat de Monsieur Alain Brice BOUMPOUTOU comme Directeur général adjoint de la société ;

c) Pris acte de la démission de Madame Gwenola JAN de son mandat d'administrateur ;

d) Coopté Monsieur Fabien MILLET comme Administrateur en remplacement de Madame Gwenola JAN.

Lesdits actes ont fait l'objet d'un dépôt enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce le 12 avril 2018 sous les références 18 DA 1991.

POUR INSERTION

GABRIELLE DE KODIA,
NOTAIRE



Avis d'Appel d'Offres International ASECNA/DETD/1804/2018

Dans le cadre de la mise en oeuvre de son Plan de Services et Equipements (PSE), l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un Appel d'Offres Ouvert International pour la réalisation des travaux de construction du bloc technique de l'aéroport international Maya Maya de Brazzaville (Congo).

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA (www.asecna.aero) et retiré à partir du 07 mai 2018 à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA) sise à l'aéroport Léopold Sédar Senghor, BP 8163 Dakar – Yoff, Sénégal, Téléphone: +221 33 869 51 20, à la Délégation de l'ASECNA à Paris, 75 Rue la Boétie – 75008 Paris – France, Téléphone: +33 144 95 07 07 ou dans les Représentations de l'ASECNA auprès des Etats membres contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de Cinq Cent Mille (500.000) Francs CFA, soit Sept Cent Soixante Deux Euros Vingt Cinq Centimes (762,25 €).

La date limite de remise des offres à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA) à Dakar, Aéroport Léopold Sédar SENGHOR, Dakar-Yoff (Sénégal) est fixée au 21 juin 2018 à 12 heures (T.U.). Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte.

L'ouverture des offres en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour (21 juin 2018) à 13 heures (T.U.) dans la salle de réunion de la Direction des Etudes et Projets à Dakar-Yoff (Sénégal).

Le Directeur Général

Publication

«Ce que je crois» de Denis Christel Sassou-Nguesso

«Ce que je crois», tel est le titre de l'opuscule d'engagement citoyen écrit par Denis Christel Sassou-Nguesso, député de la première circonscription électorale d'Oyo (département de la Cuvette). Ce coup d'essai met en exergue l'engagement citoyen de l'auteur et surtout son expérience en qualité de président d'une ONG caritative, la Fondation Perspectives d'Avenir (FPA). C'est le 2 mai dernier, au ministère des Affaires étrangères, au cours d'une conférence participative inaugurant l'initiative juvénile «Le Congo que nous voulons», que l'auteur a choisi de présenter officiellement son ouvrage aux allures de projet de société d'un futur candidat à la magistrature suprême. La cérémonie de dédicace s'est poursuivie vendredi 4 mai, au siège de la Fondation Perspectives d'Avenir, à Brazzaville.

Comme l'ont déjà titré dans leurs publications plusieurs intellectuels dont Léopold Sédar Senghor ou les réflexions de Béchir Ben Yhamed, éditorialiste à Jeune Afrique, «Ce que je crois» de Denis Christel Sassou-Nguesso s'inscrit dans la même intelligence, celle d'exprimer ce qui paraît rationnel à l'auteur, pour la construction d'une société idéale, voire pour un «mieux vivre ensemble», selon ses propres mots. Cinquante-quatre pages, reliées en format A5 ont suffi à cet élu d'étaler sa vision pour le Congo, laquelle postule, essentiellement, sur le



La couverture du livre.

développement du capital humain, en l'occurrence la jeunesse. Dans cet ouvrage,



Denis Christel Sassou-Nguesso dédicant son livre au siège de sa fondation

«Je reprends... simplement les thématiques qui sont au cœur de l'action que je mène au sein de la Fondation Perspective d'Avenir... C'est de cela essentiellement», a déclaré l'auteur, lors d'un point de presse au siège de sa Fondation. Ce livre se donne à lire, d'un côté, comme un flash-back des actions de la Fondation Perspectives d'Avenir, de l'autre, il se comprend également comme une prospective pour le Congo. L'œuvre de Denis Christel Sassou-Nguesso est subdivisée en six chapitres : Ce que je crois ; Du droit à l'éducation et à la formation ; Du droit à la santé ; Du droit au mieux vivre : un défi, le développe-

ment agricole ; De la citoyenneté et de la solidarité ; et Des perspectives d'avenir, un dessein partagé. Ces chapitres énoncent, chacun, l'action de l'auteur dans son triptyque : président de la Fondation Perspectives d'Avenir, député d'Oyo et président d'honneur d'une association de promotion des valeurs civiques en milieu juvénile. De même, ils explorent tous les moyens possibles pour un développement inclusif et durable du Congo. De la diversification économique à la lutte contre les antivaleurs, en passant par l'éducation, la santé et la cohésion nationale, l'auteur prend la liberté de proposer quelques pistes de solution, de critiquer



L'auteur au ministère des Affaires étrangères

ce qui lui semble inadapté ou d'encenser des réalisations qui le méritent. Bref, le livre est un appel à la mobilisation de tous les acteurs au développement du Congo : L'Etat, les collectivités, les ONG et les entreprises tant publiques que privées... Toujours faire plus, toujours faire mieux, des réflexions, une voie, un dessein, pour le Congo et chacun de ses citoyens. Par ailleurs, la prospective développée dans le livre du président de la Fondation Perspectives d'Avenir l'assimile à un projet de société. Il invite le lecteur à mieux comprendre les ambitions politiques de celui qu'on surnomme «Mwana Ndeya», littéralement l'enfant

sur qui repose l'espoir. Fils de Denis Sassou-Nguesso, actuel président du Congo-Brazzaville, l'auteur est également membre du bureau politique du Parti Congolais du Travail (PCT), le parti au pouvoir. Tout lui apparaît propice pour un scénario de succes-

sion à son père. Le 2 mai dernier, au Ministère des Affaires étrangères, le suspense a été de courte durée dans la salle de l'auditorium du ministère des Affaires Etrangères quand, répondant aux interrogations de la presse, l'auteur a lâché, devant un parterre de membres du Gouvernement, que le patronyme qu'il porte ne l'excluait nullement de postuler à la magistrature suprême. D'autant plus qu'il jouissait de tous ses droits civiques et moraux, comme tous les autres Congolais.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE et
Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Une nouvelle trouvaille brazzavilloise

Le «spectacle dînatoire musique et comédie»

Un cocktail détonnant alliant musique, comédie et gastronomie. Telle est la nouvelle trouvaille des Congolais Djoson Philisophe «The Winner», figure de proue de l'orchestre Super Nkolo Mboka, Junior de Mat, animateur de l'émission télévisée Brazza Comedy Show, et du Français Stéphane Grellier, Directeur Général de l'hôtel Africa.

Le premier acte de ce nouveau concept, baptisé «spectacle dînatoire musique et comédie», a eu lieu le vendredi 27 avril, en soirée, à Brazzaville. En présence d'un public sélect, qui, malheureusement, n'a pas répondu très nombreux à l'appel. Pendant plus de deux heures, les spectateurs, dégustant les plats de la gastronomie congolaise et française, ont eu droit à la musique distillée par la dizaine de membres de Super Nkolo Mboka (dont deux danseuses), sous la houlette de leur leader. «Rumba na piste», «Samba du Congo», «Pêcheur ya mondele», «Pila Diambu», «Ba Love», «Envoûtement» sont entre autres chansons auxquelles le public a eu droit, préparées à la sauce rumba, salsa, rumba-salsa, ndombolo, samba, folk, etc. Le volet comédie a permis à quatre artistes de donner le meilleur d'eux-mêmes : Junior Mat (qui a fait aussi le maître de cérémonie), Roblin Ngatali (alias Monsieur le Président, lequel a

imité à la perfection la voix du président Denis Sassou-Nguesso), Junior Kimana Formidable, et Thalès Zokéné. «C'est un nouveau concept qu'on a créé pour éviter la monotonie qui est en train de tuer l'art. Ce concept, nous l'avons baptisé : spectacle dînatoire comédie



La table du Directeur Général de l'hôtel Africa



Djoson Philisophe et son groupe, pendant le show

et musique. On a pensé que ce genre d'événement, de création faisait tant défaut à Brazzaville. Ce concept est aussi le fruit de mes nombreuses pérégrinations latino-européennes.

Quand nous en avons parlé à M. Stéphane Grellier, il a jugé que c'est un bon projet. Nous avons tenté l'expérience qui est une réussite, même s'il est vrai que nombreux qui avaient

pourtant réservé leurs places ont manqué à l'appel, pour la simple et bonne raison qu'ils devaient aussi honorer la fête de la communauté sénégalaise avec le président Macky Sall. Mais, je suis sûr et certain que le vendredi prochain, nous ferons salle comble», a expliqué Djoson Philisophe. Avant de lancer «un vibrant appel aux Brazzavillois pour qu'ils viennent, désormais, tous les vendredis assister au spectacle à l'hôtel Africa.» «Mon impression est fantastique et jubilatoire, la béchamel a fonctionné merveilleusement entre Djoson philosophe et Junior de Mat pour faire découvrir un spectacle unique, avec des mélodies colorées et des sketches à couper le souffle.

CITATION

«La Compagnie Congolaised'Investissement et de Conseil (CCIC), RCCM N°BZV14B5519 officiellement cessé toute activité, à compter du 2 mai 2018, sur décision de son Conseil d'administration et de son Assemblée générale extraordinaire tenus respectivement les 19 mars 2018 et 18 avril 2018.»

FIN DE CITATION

Je remercie également le jeune styliste congolais, Roland Houmba et son RH collection, d'avoir présenté sa collection dans un défilé qui a ému nombre de personnes. Le retour des clients présents ce soir du 27 avril est très encourageant et inespéré pour une inauguration, sachant que ce spectacle aura lieu tous

les vendredis», a, pour sa part, déclaré Stéphane Grellier. Cerise sur le gâteau, la soirée a été agrémentée par un défilé de mode du jeune styliste-modéliste congolais R.H. (Roland Houmba, à l'état civil), sous son label R.H. Collection.

Véran Carrhol YANGA

Nécrologie/
Boniface KibiassiIl s'appelait
l'Imanien
volant

Boniface Kibiassi, ancien gardien de but du Daring Club Imana de Kinshasa, de Lorraine et de Diables-Noirs de Brazzaville, est décédé dimanche 30 avril 2018 à Brazzaville, à 82 ans.



Il faut dévorer des tonnes de colonnes de "La Semaine Africaine" pour trouver traces des souvenirs de ce gardien de but des années 50 et 60.

Alors qu'il traînait 80 kg pour 1,70m de taille, Boniface fut un gardien de but surdoué (souple, bondissant, agile et sans peur) qui défraya la chronique. Les deux Congo s'en disputaient la paternité. Était-il Congolais belge ou français? L'indépendance réussit à résoudre l'énigme. Parce que né le 5 février 1936 à Léopoldville (actuellement Kinshasa). De parents congolais (français) installés de bonne heure dans la capitale de la RDC, en 1925, et que le tshombisme, de plus en plus virulent et xénophobe, ramena au bercail en 1964. Les circonstances de la vie ont fait qu'il a porté et les couleurs de l'équipe nationale du Congo-Kinshasa (Les Lions qui allaient devenir un peu plus tard Léopards du Zaïre) qu'il a défendues 42 fois et celles de la République du Congo (Congo-Sport, 15 sélections). Et ce n'est pas rien!

Sa décision de faire partie de l'équipe nationale de son pays d'origine en avril 1960 (Jeux de la Communauté à Madagascar) avait surpris et déconcerté un peu ses admirateurs de la rive gauche du fleuve Congo, qui découvraient subitement en lui un autre homme, un citoyen du Congo-Brazzaville. Il était également dans les perches du Congo aux Jeux de l'Amitié d'Abidjan (Côte d'Ivoire), en 1961. Il a eu ensuite l'immense joie de disputer le match Congo-Stade Reims au Stade Eboué, en 1962. Néanmoins, Kibiassi avait gardé des souvenirs de son enfance au quartier Saint-Jean (aujourd'hui Lingwala) à Léopoldville: des débuts dans l'équipe de son école en 1949 comme joueur de champ. Ensuite gardien de but de l'Union FC (1950-1955) puis du Daring Imana (1956-1969). C'est dans ce dernier club qu'il a connu la célébrité et la gloire aux côtés de Bonga-Bonga, Balonda "Major", Max Mayunga, Nganga "Daffirma", Clément Massengo, etc.

La dernière image de lui remonte au mois de juin 2016 au domicile de Claude Ernest Ndala "Graille", quand celui-ci a organisé sur initiative de Foudoux "Mulélé", les retrouvailles des rescapés des Jeux de la Communauté de 1960, à la faveur du séjour de Jean Ikonga "Mermans" (résidant en France depuis 1958) à Brazzaville. Nous prions la famille et les amis de Kibiassi "Vignal" de trouver, ici, l'expression de notre sympathie...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Football/ Coupes africaines des clubs

Ça commence mal pour les Aiglons

Le week-end dernier a été explosif dans plusieurs stades africains. Dans le cadre de la première journée des phases de poules des coupes africaines des clubs (Ligue des champions et Coupe de la Confédération). Ces phases, qui s'étendent sur six journées, connaîtront leur dénouement fin août.

Sur l'ensemble, concernant la Coupe de la Confédération, les équipes visiteuses ont perdu, excepté AS Vita Club (RDC) et Young Africans (Tanzanie). C'est, entre autres, le cas du CARA de Brazzaville en déplacement à Abidjan, battu par Williamsville AC (WAC) de Côte d'Ivoire, dimanche 6 mai, au Stade Félix Houphoët-Boigny: 0-1.

Les sportifs congolais ont suivi avec intérêt et en direct sur Radio-Congo, les péripéties de ce match. Avec cette défaite l'on peut maintenant se faire une idée sur l'avenir du CARA.



Les Aiglons de Brazzaville à Abidjan

Il constitue, à n'en point douter, une équipe frileuse. Rien n'a été fait pour lui donner la chance de rivaliser à armes égales avec WAC et, peut-être, ses deux autres adversaires du groupe C, Djoliba (Mali) et Enyimba (Nigeria). Mais, en tout état de cause, la compétition ne fait que commencer. Reste donc au staff

technique et aux dirigeants à en peaufiner l'effectif et la tactique avant la deuxième journée, à la faveur du match remis de championnat national, jeudi 10 mai, contre AS Othoh, s'ils veulent aller loin.

Jean ZENGABIO

Coupe du monde 2018

Les journalistes congolais au cœur du dispositif de Canal +

Les journalistes de 11 pays d'Afrique où est présent le groupe Canal+, diffuseur officiel de la Coupe du monde Russie 2018, étaient invités, jeudi 3 mai dernier, à la conférence de presse via la chaîne Canal+ Sport 1 pour le dévoilement du dispositif spécial qu'elle va déployer pour la couverture au quotidien de cette grand-messe du football mondial.

A Brazzaville, les journalistes congolais étaient en grand nombre dans une des salles d'un hôtel pour participer, eux aussi, au déballage de ce dispositif exceptionnel. Face à eux, un écran géant en full HD sur lequel on apercevait les animateurs de la conférence de presse.

Pour permettre aux millions d'abonnés de Canal+ sur le continent africain de vivre une Coupe du monde de rêve, comme s'ils y étaient, Canal+ a réuni une équipe d'experts de 11 consultants (ancien footballeurs, entraîneurs ou analystes sportifs), parmi eux Claude Le Roy, Habib Beye, Patrick Mboma, 5 journalistes et plus de 50 personnes en back-office à Paris, Russie ainsi qu'à travers l'Afrique, notamment dans les cinq pays dont les sélections nationales sont qualifiées pour l'événement.

Durant plus d'une heure, les journalistes de Canal+ Sport 1 et la plupart des consultants se sont relayés sur le plateau spécial «Russie 2018: La conférence de presse», reprise en «live» sur Facebook, pour présenter l'éventail des programmes alléchants que la chaîne a concocté et répondre aux questions des internautes et des journalistes invités, dont certains sont intervenus par Skype en quasi-direct. Les différentes sollicitations aux consultants (Mboma, Habib Beye, Claude Leroy, ou Fanfan), ont tourné autour de la compétition, mais singulièrement autour des analyses sur la «performance des équipes africaines» lors du Mondial. Avec cette possibilité de savoir si les représentants africains seront capables de faire sauter, selon l'expression d'Habib Beye: «le plafond de verre» qui empêche jusqu'ici une équipe africaine d'atteindre les demi-finales de la Coupe du monde.



Les journalistes congolais attentifs aux explications de Romain Fort Butelot de Canal+ Congo

La grille de programmes...

Pour assurer «ferveur et émotion», Canal+ va diffuser durant les 25 jours, 100% de la compétition en qualité HD, soit plus de 200 heures de direct. Il proposera un traitement particulier pour les représentants africains, avec un arrêt spécial dans la tanière des Lions de la Téranga, l'équipe nationale du Sénégal. «Reportages, interviews et les coulisses de leur préparation» seront au menu pour cerner leur état d'esprit. Des «magazines» avant et pendant la compétition. Mais davantage une continuité

d'antenne lors de chaque match qui va permettre d'avoir un «décryptage sur les enjeux, le jeu, les acteurs et les faits marquants» des matchs. En plus de cela, une émission humoristique, «Le Prof de Foot», animée par le comédien ivoirien Digbeu, passera chaque jour. Ce dernier reviendra à sa manière sur des notions du football. Le tout à retrouver dans un dispositif digital innovant: un Chatbot Messenger et la page Facebook Canal+ Sport Afrique.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU.

Basket-ball à Brazzaville

Les résultats ci-après ont été enregistrés, mardi 1er, samedi 5 et dimanche 6 mai, lors des deux dernières journées du championnat de Brazzaville, en seniors hommes:

- Diables-Noirs BB II-Patronage Sainte-Anne (49-62)
- Anges-Noirs BC-Liber Basket (72-48)
- BCM-RCO (36-40)
- AS La Grandeur-AS Thomas (95-44)
- RBC-BCM (60-63)
- Diables-Noirs BB II-Diables-Noirs BB I (43-88)
- Etoile du Congo-Anges-Noirs BC (39-40)
- CARA-AS Thomas (80-70)

Presse

L'AIPS (Association internationale de la presse sportive) tient son congrès du 9 au 11 mai à Bruxelles, en Belgique. La section Congo est représentée par son président, Roger Ntoto Lacombe, qui s'est envolé, dimanche 6 mai, pour la capitale belge.

Obsèques d'Alphonse Yanghat

Un champion
injustement oublié?

Il n'y avait presque pas d'autorités sportives, vendredi 4 mai 2018, aux obsèques d'Alphonse Yanghat qui fut pourtant un champion d'athlétisme ayant représenté le Congo aux Jeux Olympiques de Munich en 1972 et un des deux meilleurs acteurs, avec Paul Moukila "Sayal", du titre de champion d'Afrique des clubs remporté par le CARA de Brazzaville en 1974.

Décédé le 18 avril dernier à l'âge de 71 ans, à Brazzaville, Alphonse Yanghat repose désormais en paix au cimetière Bouka. Mais pour certains, son nom est irrémédiablement lié dans leur conscience à un sentiment d'injustice, une injustice aussi profonde que fut son empreinte dans le sport congolais. Il méritait comme d'autres avant lui toute la reconnaissance de la postérité, et pourtant il est celui des sportifs de haut niveau qui leur semble avoir été frappés par la lèpre que constitue l'oubli des siens.

Parents, amis, des frères et

sœurs dans la foi et d'anciens sportifs ont néanmoins tenu à l'accompagner à sa dernière demeure. Après le culte, le dépôt des gerbes de fleurs et le recueillement organisés au Gymnase Henri Elendé.

Des témoignages? Il est ressorti notamment qu'Alphonse Yanghat fut un agent d'Air Afrique (steward), ancien sportif avant de devenir pasteur d'une église de la place. Pour maman Nicole, un proche du défunt et de la famille, «Papa Yanghat était un serviteur de Dieu. Il prêchait l'amour et l'unité. Lorsqu'on est uni disait-il, ce qui reste à faire c'est de bâtir!». De son côté papa Joseph, un proche du défunt aussi, venu du Gabon, a affirmé: «Etant un homme qui a gagné des médailles donc un champion et fort de ses relations, il aurait pourtant pu choisir un autre chemin. Mais, il a préféré celui du Seigneur.»

Ses anciens coéquipiers ont également livré leurs témoignages. «Yanghat était un attaquant fort physiquement et combatif. Il était insaisissable», a affirmé le premier. Le deuxième, d'ajouter: «Yanghat était un grand buteur, il marquait des buts dans toutes les positions, quelquefois au moment où on ne s'y attendait pas». Pour le troisième: «Yanghat fut le chouchou de notre entraîneur, en l'occurrence le Roumain Cicérone Manolache qui jurait souvent sur lui lors des grands rendez-vous du CARA à cause de son sens aigu du but». Enfin, le dernier: «De nombreux jeunes ignorent qu'Alphonse Yanghat fut aussi un international d'athlétisme. C'est donc un grand sportif qui disparaît; les jeunes doivent suivre son exemple et le prendre comme modèle au moment où notre football manque cruellement de chasseur de buts et d'athlètes compétents».

Alain-Patrick MASSAMBA

Handisport

Deux Congolais en vedette
à Marrakech!

Le sport pour handicapés est en pleine expansion au Congo. Le comité paralympique présidé par Simon Ibovi a conduit récemment une délégation de deux athlètes à Marrakech, au Maroc, d'où ils sont rentrés couverts de trois médailles dont deux en or et une en bronze, au meeting international d'athlétisme des sportifs handicapés.

L'événement a connu la participation de vingt-six pays africains, ainsi que de la Grèce et de l'Espagne. Il est qualificatif pour les Championnats paralympiques du monde qui auront lieu à Tokyo, au Japon, en 2020. Il a été précédé d'un camp d'entraînement à Marrakech. Ainsi, Emmanuel Grâce Mouambako, aveugle total, et Nathalie Mireille Nganga ont arraché chacun son ticket. Le premier a décroché deux médailles d'or, l'un au 100m (en 11"78), l'autre au 200m (en 24"). Quant à Nathalie Mireille Nganga, elle a obtenu une médaille de bronze au lancer du disque en projetant son engin à 14,18m.

Le Comité paralympique congolais entend favoriser la politique du sport pour les handicapés. Outre leurs caractères thérapeutiques,

les activités sportives et plus spécialement le sport-loisir dans les cercles sont un facteur déterminant d'intégration sociale des moins-valides. Elles les aident à sortir de leur isolement et à compenser leur handicap. C'est pourquoi le Comité paralympique congolais espère bénéficier de l'aide du ministère des Sports et de l'éducation physique sous la forme de diverses subventions visant chacune des formes d'activités sportives pratiquées par les handicapés.



Emmanuel Mouambako et Mireille Nganga et leurs guides

G.-S.M.

République du Congo

MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 Unité de Coordination du Projet / Courriel : pstatcongo@gmail.com
 N° Avis : AMI N°06PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR EN BATIMENT EN CHARGE DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET LE CASP

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Ingénieur en Bâtiment en Charge du Contrôle des Travaux de construction ».

Les objectifs assignés à ce projet sont: (i) renforcer les capacités du système statistique national à produire et diffuser en temps opportun des statistiques fiables et utiles à l'action des pouvoirs publics et à la prise des décisions ; (ii) promouvoir la demande des données statistiques.

II. Mandat

L'ingénieur en Bâtiment est placé l'autorité du Coordonnateur du Projet. Il est sensé fournir des services professionnels sur tout le processus de travail du début de l'exécution à la phase de post-construction. Ses missions se déclinent comme suit :

- En matière de travaux de construction :

Le Consultant sera en charge pour le Maître d'Ouvrage, du contrôle du projet de construction de l'immeuble, de tous les travaux (gros œuvre et second œuvre) y compris la plomberie et le sanitaire; l'électricité (courant fort et faible); la sécurité incendie; l'intranet; la communication; la télé distribution; la vidéo conférence; l'affichage dynamique; la ventilation; le désenfumage ; l'aménagement extérieur embellis et fonctionnel, la conception et la mise en place d'un parking pour véhicules conséquemment etc;

De manière spécifique, le Consultant devra :

- Donner des services professionnels pour le client dont PSTAT sur tout le processus du travail du projet, commençant de l'exécution jusqu'à la phase de post-construction.

- Préparer un plan d'action pour la coordination et l'implémentation de travaux en collaboration avec le Maître d'ouvrage, la Passation de marchés et la Gestion Administrative, Financière et Comptable.

- Suivre sur le chantier pour le PSTAT l'évolution quotidienne du chantier et
 - Rendre compte au Coordonnateur du PSTAT et à l'équipe du projet, en temps réel, de l'évolution du chantier.

- Représenter le Maître d'ouvrage dans toutes les descentes et les réunions de chantier. Il devra assurer la supervision efficace desdits travaux et garantir leur bonne fin avec l'appui de la firme qui est recruté et commis à la mission de surveillance et contrôle des travaux..

III. Profil du Consultant

- Avoir un diplôme d'ingénieur ou d'architecte ou de domaine similaire (au moins Bac +5) ; avec au moins cinq ans d'expérience dans un bureau

d'études ou une entreprise de construction ;

- Expérience de travail dans un bureau d'études ou une entreprise de construction (au moins 2 dans des projets de cette envergure au cours des 4 dernières années)

- Expérience de documentation/administration des contrats, opérations et documentation des coûts pour faciliter des rapports périodiques pour le client.

- Avoir au moins 05 ans d'expérience dans les infrastructures/BTP

- Etre capable de travailler en équipe

- Avoir une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds dont la BM dans l'exécution des travaux

- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française.

- Avoir de bonnes connaissances de MS Word, Ms Excel, AUTOCAD et éventuellement et des logiciels Auto desk, ArchiCAD

IV. Durée de la mission

Le Consultant veillera à la bonne exécution et la réception technique de l'ouvrage. Il lui sera établi un contrat de 2 mois renouvelable. La tâche étant définie pour toute la durée du projet soit 12 mois. Une évaluation sera menée tous les 2 mois et, suivant les résultats de l'évaluation, il sera décidé par le Coordonnateur du PSTAT du maintien ou de l'interruption du contrat.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidats à fournir en français sur support papier un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis, une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence de ladite mission, tous les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 mai 2018 à 16h00 et porter clairement la mention Candidature au poste « Ingénieur en Bâtiment en Charge du Contrôle des Travaux de construction »

A l'attention du Coordonnateur

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE
 L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1,
 PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO.
 Tél : +242 22 613 31 08 / Email : corridor.marche@yahoo.fr**


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056